

RAPPORT D'ACTIVITE 2007 - 2008

ASSEMBLEE GENERALE 2009



Union Régionale Interfédérale des Organismes et Oeuvres Privés Sanitaires et
Sociaux

29 bd Rocheplatte - B.P. 35 - 45016 ORLEANS CEDEX 1

Tél : 02.38.62.34.39 - Fax : 02.38.81.29.72

E-mail : uriopss.centre@wanadoo.fr - Site : www.uriopss-centre.asso.fr

Table des matières

I - Vie de l'URIOPSS Centre

A - ADHERENTS, RESEAU ET PARTENAIRES DE L'URIOPS	p.4
B - LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE DE L'URIOPSS	p.5
C - LES INSTANCES DE L'URIOPSS	p.6
1. Le Conseil d'Administration	
2. Le Bureau	
3. Le Conseil Inter Départemental	
D - L'EQUIPE SALARIEE DE L'URIOPSS.....	p.9
1. Les mouvements de personnel depuis 2007	
2. La composition de l'équipe actuelle (mai 2009)	
3. Les formations suivies par les membres de l'équipe	
E- L'URIOPSS CENTRE, ACTEUR DU RESEAU UNIOPSS-URIOPSS	p.10
1. Le réseau Uniopss-Uriopss	
2. De nombreuses ressources	

II - Missions de l'URIOPSS Centre

A - ANIMER LE RESEAU ASSOCIATIF SANITAIRE ET SOCIAL DANS LES DEPARTEMENTS.....	p.12
1. Les Groupes de Liaison départementaux des Associations Sanitaires et Sociales (GLASS)	
2. Les journées départementales de rentrée sociale	
3. L'animation régionale	
B - CONSEILLER ET INFORMER LES ADHERENTS A PARTIR DE LEURS BESOINS	p.15
1. Le conseil technique	
2. Le soutien et l'accompagnement individualisés	
3. Communication – Documentation	
C - REPRESENTER LES INTERETS DU SECTEUR ASSOCIATIF SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL.....	p.32

Préambule

Ce rapport vous présente l'activité de l'Uriopss Centre entre 2007 et début 2009. Il retrace la vie associative de l'Union, les acteurs qui la font vivre aux niveaux régional et départemental, et les temps forts que nous avons partagés. Il précise également la conduite des missions d'animation de réseau, de conseil technique, de soutien, de formation et d'accompagnement individualisé, de communication et de représentation des intérêts du mouvement associatif sanitaire, social et médico-social en région Centre.

Cette présentation détaillée ne doit pas faire perdre de vue l'essentiel : à la demande des responsables bénévoles et salariés des plus de 200 associations adhérentes, regroupant plus de 460 établissements et services en région, l'Uriopss Centre s'est attachée à soutenir le mouvement associatif sanitaire et social.

Cela passe par des rencontres plus nombreuses à destination des présidents et administrateurs, ainsi que par des formations gratuites qui leurs sont spécialement destinées, grâce à l'appui de la Conférence permanente des coordinations associatives et au soutien financier du Conseil régional.

Cela se concrétise également par la mobilisation conjointe des dirigeants bénévoles et salariés lors des GLASS et des journées départementales de rentrée sociale mais aussi, de manière régulière depuis 2007, lors de Commissions régionales sectorielles et de Journées d'étude régionales sur des sujets aussi stratégiques que la pluriannualité budgétaire et la coopération, les enjeux de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, les appels à projet et les appels d'offre...

Cela se traduit encore par le développement des réponses aux questions de nos adhérents, par la proposition de formations et d'accompagnements techniques et stratégiques personnalisés de qualité à des prix attractifs. L'enjeu est aujourd'hui de répondre à des questions de plus en plus complexes pour favoriser la conduite de projets plus élaborés, impliquant de multiples acteurs sur les territoires.

Enfin, l'évolution des politiques sanitaires et sociales et de leur gouvernance nous a conduits à adapter notre communication. Dans un premier temps, en direction de nos adhérents, avec la rénovation de notre site internet et de notre Bulletin Mensuel. Aujourd'hui, nous travaillons notre communication externe à l'attention non seulement des autorités publiques et des élus mais aussi, orientation plus récente également impulsée par l'UNIOPSS, en direction du grand public.

Toutes ces actions ont une finalité commune. L'objectif est, d'une part, d'appuyer les associations sanitaires et sociales dans la conduite de leurs projets. Il s'agit, d'autre part, de représenter le mouvement associatif, en complémentarité avec les fédérations et associations adhérentes, dans toutes les instances qui le concerne, au niveau départemental, régional et national, via l'UNIOPSS, afin de défendre les spécificités et les plus-values des associations de solidarité dans les réponses qu'elles apportent aux personnes fragiles.

Johan PRIOU
Directeur de l'URIOPSS Centre

I - Vie de l'URIOPSS Centre

A - ADHERENTS, RESEAU ET PARTENAIRES DE L'URIOPSS

L'URIOPSS Centre regroupe 205 associations réparties sur les six départements de la région, ce qui représente environ 460 établissements et services du secteur sanitaire et social :

A DOMICILE 28 | A DOMICILE 45 | ACCOMPAGNEMENT ET HÉBERGEMENT URBAIN (AHU) | ACEP | ACESM | ACGESSMS | ACOGEMAS | ACSC | ADAPEI 28 | ADAPEI 36 L'ESPOIR | ADAPEI 37 | ADAPEI 41 | ADAPEI 45 | ADIASEAA | ADMR 18 | ADMR 28 | ADMR 36 | ADMR 37 | ADMR 41 | ADMR 45 | ADMR REGION CENTRE | ADPEP 45 | ADSE 37 | ADSEA 28 | AEFH | AFPAL | AFTAM | AFTC 28 | AGGEVIE | AIDAPHI | AIDE AUX FAMILLES A DOMICILE | AIDER SERVICES | ALIS 36 | AMASAD | ANAIS | ANAS | ANPAA 18 | ANPAA 36 | ANPAA 41 | ANPAA 45 | APADVOR | APAHAV | APAJH 36 | APAJH 45 | APF | APHL | APPEL SERVICES | APSEI | APSISS | ARDEQAF | ARMEE DU SALUT | ARPS | ARRIMC | ASDM LA COURONNERIE | ASLD | ASMAD | ASSAD | ASSAD TOURAINE | ASSEPH | ASSIAD | ASSIDO | ASSOCIATION AMBROISE CROIZAT | ASSOCIATION AMIVILLE | ASSOCIATION ANTOINE MOREAU | ASSOCIATION ATOUT-BRENNE | ASSOCIATION BAPTEROSSES | ASSOCIATION CHANTEMOULIN | ASSOCIATION DE GARDE ET D'AIDE AUX PERSONNES (AGAP) | ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON DE RETRAITE LA CHARMEE | ASSOCIATION DE L'EHPAD LA ROCHERIE | ASSOCIATION DE PATRONAGE DE L'INSTITUTION REGIONALE DE JEUNES SOURDS | ASSOCIATION DE SOINS A DOMICILE CHATEAUNEUF-SULLY | ASSOCIATION DE SOINS A DOMICILE DU GATINAIS | ASSOCIATION DE SOINS A DOMICILE NORD-SOLOGNE | ASSOCIATION DU FOYER D'ENTRAIDE | ASSOCIATION EMMAÛS | ASSOCIATION ESPACE | ASSOCIATION ESPOIR VALLEE DU LOIR | ASSOCIATION EUROPEENNE D'HANDICAPES MOTEURS | ASSOCIATION FOYER DE CLUNY | ASSOCIATION ISAMBERT SAGESSE | ASSOCIATION ISATIS | ASSOCIATION JEAN-BAPTISTE CAILLAUD | ASSOCIATION JEUNESSE ET HABITAT | ASSOCIATION LA BOISNIERE | ASSOCIATION LA CHARMILLE | ASSOCIATION LA PATERNELLE | ASSOCIATION LA RABOLIERE | ASSOCIATION LA ROSERAIE | ASSOCIATION LA SITTELE | ASSOCIATION LA SOURCE | ASSOCIATION L'AUREOLE | ASSOCIATION LE BERGERAT | ASSOCIATION LE CASTEL | ASSOCIATION LE MAI | ASSOCIATION LE RELAIS | ASSOCIATION LES AMIS DE BETHANIE | ASSOCIATION LES CLOS DU LOIRET | ASSOCIATION LES ELVES | ASSOCIATION L'ETAPE | ASSOCIATION MAISON HOSPITALIERE SAINT JOSEPH | ASSOCIATION MAISON MATERNELLE | ASSOCIATION MIEUX VIVRE | ASSOCIATION MONTJOIE | ASSOCIATION NOTRE DAME DU SACRÉ CŒUR | ASSOCIATION PI-MA | ASSOCIATION POUR L'AIDE AUX MERES ET AUX FAMILLES A DOMICILE | ASSOCIATION POUR L'ECOUTE ET L'ACCUEIL DES TOXICOMANES | ASSOCIATION POUR PERSONNES HANDICAPEES DU PERCHE | ASSOCIATION PROXIMITE SERVICES | ASSOCIATION LA SAINTE FAMILLE | ASSOCIATION SESAME AUTISMELOIRET | ASSOCIATION TUTELAIRE D'INDRE ET LOIRE | ASSOCIATION VERS L'AUTONOMIE | ASSOCIATION VOIR ENSEMBLE | ASSOCIATION ANDRE BEULE | ASTAF | IATEC | IATI 36 | AUTISME EURE-ET-LOIR | AUTISME LOIR-ET-CHER | BEAUCE VAL SERVICE | CAP' ADOS | CHATEAU DE SABLE | CICAT 28 | CISPEO | CLLAJ 45 | COMITE D'ENTREPRISE DU BRGM | COMITE D'ETUDES ET DE SOINS AUX POLYHANDICAPES | COMITE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AIDE AUPRES DES PERSONNES AGEES | COMMUNAUTÉ SAINTE FAMILLE | COMPAGNIE DES SŒURS DE LA CHARITE DE SAINT VINCENT DE PAUL | CONGREGATION DES SŒURS DE LA CHARITE | CROIX ROUGE FRANCAISE | DIALOGUE AUTISME | DOMINICAINES DE LA PRESENTATION | ENTRAIDE ACVG INDRE ET VIENNE | ENTRAIDE OUVRIERE | ENTRAIDE-UNION | ESPOIR 18 | FACILAVIE | FAMILLES RURALES 36 | FAMILLES RURALES 45 | FNARS CENTRE FONDATION CHEVALLIER-DEBEAUSSE | FONDATION CHEVALLIER-DEBEAUSSE FONDATION D'AUTEUIL | FONDATION GRANCHER | FONDATION LA VIE AU GRAND AIR | FONDATION LEOPOLD BELLAN | FONDATION VAL DE LOIRE | FONDATION VERDIER | FOYER D'ACCUEIL CHARTRAIN | FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS ESPACE COLOMBIER | FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS LES ACACIAS | GEDHIF | GEIST 21 | HANDAS | IME ST MARTIN DES DOUETS | INSERTION DEVELOPPEMENT | INSTITUT LES CENT ARPENTS | INSTITUTION SERENNE | JCLT | LA HALTE | L'ACHEMINEE | L'ADAPT | LE CERCLE DES AGES | LE HAMEAU DE L'ARC EN CIEL | LE RELAIS ORLEANAIS | L'ENTRAIDE | LES ESPACES D'AVENIRS (LEDA) | LES MAISONNEES | LES PETITS FRERES DES PAUVRES | L'EVEIL | L'HOSPITALET | LOISIRS VACANCES HANDICAP INADAPTATION | MAISON D'ACCUEIL NOTRE DAME DE JOIE | MAISON DE RETRAITE NOTRE DAME DE CONFIANCE | MAISON DE RETRAITE RAYMOND POULIN | MAISON D'ENFANTS DE CLION SUR INDRE | MOB D'EMPLOI 37 | MOISSONS NOUVELLES | MOUVEMENT POUR LES VILLAGES D'ENFANTS | MUTUALITE FRANCAISE REGION CENTRE | OFFICE TECHNIQUE DEPARTEMENTAL D'INSERTION | ORPADAM | OSONS NOUS SOIGNER | PARTAGE SOLIDARITE ACCUEIL | PASSERELLE 45 | RELAIS ENFANCE ET FAMILLE | RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION | RESIDENCE ANDRE-MAGINOT | RESIDENCE LOGEMENTS-FOYER LES VALLIERES | RESIDENCE LOUIS JOUANNIN | SAMEC | SECOURS CATHOLIQUE | SERVICE DE SOINS A DOMICILE DE GIEN | SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE DE DUN SUR AURON | SESAME AUTISME CHER | SOCIETE PHILANTHROPIQUE | SŒURS DE ST PAUL DE CHARTRES | SOLIDARITE ACCUEIL | SOS VILLAGES D'ENFANTS | SSIAD CHATILLON-COLIGNY/CHATEAU-RENARD | TRISOMIE 21 EURE-ET-LOIR | TRISOMIE 21 LOIR ET CHER | UDAF DU LOIRET | UGECAM | UNA 45 | UNA INDRE-ET-LOIRE | UNAFAM CENTRE | URAPEI CENTRE | URASSAD | URHAJ CENTRE |

Beaucoup sont également membres du collectif ALERTE.

Par ailleurs, l'URIOPSS Centre, avec 21 autres URIOPSS régionales, est membre de l'UNIOPSS. Outre les URIOPSS, 110 Fédérations et Unions nationales adhèrent à l'UNIOPSS.

L'URIOPSS Centre a signé des conventions de partenariat avec différents acteurs économiques : AG2R ISICA - CREDIT COOPERATIF - CREDIT MUTUEL - DEXIA - GIC - SMACL - SOCIETE GENERALE - VAUBAN HUMANIS - MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE.

Dans ce cadre des actions ont été menées à destination des adhérents. Ainsi chaque année les trophées de l'innovation sociale, organisés par AG2R, l'URIOPSS et la CRAM récompensent des initiatives portées par les associations sanitaires et sociales de la région Centre.

De même, deux conférences d'information ont été organisées par Vauban Humanis dans le cadre de son partenariat avec l'URIOPSS. L'une en janvier 2007 sur le thème de la prévoyance intitulée « Travailleurs handicapés : évolutions législatives et prises de réponses ; l'autre le 25 septembre 2007 sur les régimes complémentaires de santé ayant pour thème « Les clefs 2007-2008 pour la gestion du poste « complémentaire santé ».

L'URIOPSS Centre et le Crédit Coopératif, avec le concours de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), ont organisé le 20 novembre 2008, dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire, une demi-journée intitulée "Les investissements d'économie d'énergie et de respect de l'environnement dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux associatifs", qui a réuni environ 50 participants.



B - LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE DE L'URIOPSS

La dernière Assemblée Générale de l'URIOPSS Centre s'est tenue sous sa forme éclatée durant les six journées départementales de rentrée sociale de fin septembre / début octobre 2007 :

- dans le Cher, le 27 septembre 2007 ;
- en Indre-et-Loire, le 28 septembre 2007 ;
- dans le Loir-et-Cher, le 1^{er} octobre 2007 ;
- dans l'Indre, le 2 octobre 2007 ;
- en Eure-et-Loir, le 3 octobre 2007 ;
- dans le Loiret, le 5 octobre 2007.

Les rapports d'activité et financier de 2005-2006 ainsi que les perspectives ont été approuvés.

Six nouveaux membres ont été élus pour six ans (2007-2013) au sein du Collège associatif :

- Madame Michelle BELLANGER – Comité régional ADMR
- Monsieur Jean-Claude DION – APhL
- Monsieur Michel EIMER – ACESM
- Monsieur Claude LAIZE – ACGESSMS
- Madame Christelle QUESNEY-PONVERT – ANPAA 45
- Madame Cécile SAMAZAN – Association « les Vallières »

De plus, les Délégués et Délégués adjoints des GLASS ont été élus pour deux ans (cf. composition des instances de l'URIOPSS page suivante).



C - LES INSTANCES DE L'URIOPSS

1- Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (CA) de l'URIOPSS est composé de 30 membres représentatifs à la fois des différentes activités des adhérents et des différents départements de la région Centre (*article VII des statuts de l'URIOPSS*).

Trois catégories de membres y sont présentes :

- les représentants des membres actifs : 18 membres élus par l'Assemblée générale pour six ans et renouvelés par tiers par les associations, organismes et regroupements fédératifs sans but lucratif ayant dans la région une activité de caractère sanitaire, médico-social, social, socio-judiciaire ou socio-culturel ;
- les délégués départementaux : 6 délégués et 6 délégués adjoints élus pour une durée de deux ans au sein du GLASS de chaque département ;
- les personnes qualifiées : 6 personnes cooptées pour trois ans par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois en 2007 et 3 fois en 2008.

L'équipe technique de l'URIOPSS assiste généralement aux réunions.

2008 a malheureusement été marquée par le décès de trois administrateurs de l'URIOPSS Centre. **M. Rougirel** qui fut Vice-Président jusqu'en 1996 et qui a été un militant engagé notamment dans le département de l'Indre, **Mme Renondeau**, Directrice du SSIDE de Dun-su-Auron et déléguée GLASS du Cher et **M. Lescouzères**, secrétaire du Bureau et Président de la commission Lutte contre les exclusions de l'URIOPSS qui fut d'abord administrateur en tant que Directeur de l'AFTAM puis personne qualifiée à la fin de ses activités professionnelles.

Zoom sur l'intervention de M. BALMARY, Président de l'UNIOPSS lors du Conseil d'Administration du 2 avril 2008

La Présidente de l'URIOPSS a d'abord présenté la région Centre ainsi que l'organisation de l'URIOPSS. Ensuite, les délégués départementaux lui ont fait part de leurs préoccupations. Le Président de l'UNIOPSS, qui a succédé à M. Jean-Michel Bloch-Lainé en novembre 2007, a souligné l'organisation très intéressante des GLASS. Pour sa part, il a fait un point sur des questions d'actualité telles que la mise en place des ARS, le RSA, le 5^{ème} risque et les positions de l'UNIOPSS par rapport aux réformes à venir. Il a enfin évoqué l'UNIOPSS qui est « une vieille maison de 60 ans d'âge ». Il se dit frappé par le dernier congrès qui s'est tenu à Nantes qui a réuni plus de 1000 participants avec une grande qualité de débat et une réelle conviction de ce mouvement. Toutefois, cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de faiblesse et de fragilité. C'est un mouvement naturellement hétérogène. Il faut resserrer les liens de ce mouvement. Le réseau des adhérents nationaux est très inégal ; les adhérents « sectoriels » sont d'abord préoccupés par leur problème et ont parfois tendance, ce qui peut se comprendre, à oublier la transversalité. Quant aux URIOPSS, elles souhaitent davantage partager les richesses du réseau. Il existe un vice-président « réseau » qui travaille à la définition d'une animation de réseau. Des indicateurs pourraient être mis en place, visant à anticiper certains problèmes. De plus, le Conseil de prospective s'enrichit de nouveaux membres. Il a pour tâche de réfléchir sur la réalité sociale et les politiques qui sont conduites. Au niveau national, le mouvement est reconnu des décideurs politiques. Le Président de l'UNIOPSS rappelle que le réseau Uniopss-Uriopss doit participer au dialogue civil car les valeurs qu'il véhicule sont de pleine actualité et doivent être défendues. Toutefois, il constate un manque de communication institutionnelle, c'est une des priorités mais elle nécessite de trouver de l'argent : le mécénat et l'appel à des fondations seront nécessaires pour compléter les ressources de l'UNIOPSS.

La composition du Conseil d'Administration (juin 2009)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'URIOPSS CENTRE

MEMBRES HONORAIRES		
Monsieur Louis FONTAINE	Membre Honoraire	
Monsieur Paul LEBRETON	Membre Honoraire	
LE COLLEGE ASSOCIATIONS		
Monsieur Gérard BATSELE	MEMBRE DU BUREAU	ADSE 37
Madame Michelle BELLANGER		ADMR Région Centre
Monsieur Dominique BUET		Les Orphelins Apprentis d'Auteuil
Monsieur Alain COURVOISIER		FNARS Région Centre
Monsieur Jean-Michel DELAVEAU	MEMBRE DU BUREAU	AIDAPHI
Monsieur Jean-Claude DION	TRESORIER	APHL
Monsieur Michel EIMER		ACESM
Monsieur Olivier GENTILLEAU		Fondation VERDIER
Monsieur Vincent ISSELE		URHAJ Centre
Monsieur Gerhard KOWALSKI		URAPEI Centre
Monsieur Claude LAIZE		ACGESMS
Monsieur Gérard PRIER		APF Centre
Madame Marie-Paule PROT-LEGER	PRESIDENTE	ARPS
Madame Christelle QUESNEY-PONVERT		ANPAA 45
Monsieur Sébastien ROBLIQUE		CISPEO
Madame Cécile SAMAZAN	MEMBRE DU BUREAU	Résidence Logements-Foyer Les Vallières
Monsieur Roger WEYL		ADAPEI d'Indre-et-Loire
LES DELEGUES DEPARTEMENTAUX		
Madame Martine PERRIN	Délégue départementale du Cher	Association Le Relais
Monsieur Bernard LEMAIGNAN	Délégué départemental d'Eure-et-Loir	ADSEA 28
Monsieur Marcel HARTMANN	Délégué départemental de l'Indre	AIDAPHI
Madame Claudine MAUPU	Délégue départementale d'Indre-et-Loire	Association La Boisnière
Monsieur Hervé MEHENNI	Délégué départemental du Loir-et-Cher	ASLD
Monsieur Pedro NIETO	Délégué départemental du Loiret	Les Clos du Loiret
Monsieur Lionel MARTINE	Délégué départemental adjoint du Cher	ADMR
Madame Mireille POULIGUEN	Délégue départementale adjointe d'Eure-et-Loir	Résidence Saint Exupéry - ADAPEI 28
Madame Danièle VINCENT	Délégue départemental adjoint de l'Indre	MAISON DE RETRAITE "La Charmée"
Monsieur Dominique GAUNET	Délégué départemental adjoint d'Indre et Loire	JCLT
Monsieur Jean LEGER	Délégué départemental adjoint du Loir-et-Cher	Association pour Personnes Handicapées du Perche
Madame Christine TELLIER	Délégue départementale adjointe du Loiret	APLEAT
LES PERSONNES QUALIFIEES		
Monsieur Claude BOUGET		
Madame Jocelyne GOUGEON	VICE PRESIDENTE	
Madame Dominique LORENZI-BRY		
Madame Marie-Madeleine MIALOT		
Monsieur Claude MIRET		
Monsieur Dominique SACHER		
INVITES		
Monsieur Noël LE GOFF		AFORTS
Monsieur Jean-Louis LEBRAY		CREAI

2- Le Bureau

Pour les années 2007-2008, le Bureau de l'URIOPSS était composé de 7 administrateurs élus parmi les membres du Conseil d'Administration (*article VII des statuts de l'URIOPSS*).

Les réunions du Bureau sont régulières : 9 se sont tenues en 2007 et 7 en 2008.

La composition du Bureau (juin 2009)

Mme Marie-Paule PROT-LEGER, Présidente

Mme Jocelyne GOUGEON, Vice-Présidente

M. Jean-Claude DION, Trésorier

M. Gérard BATSELE, Membre

M. Jean-Michel DELAVEAU, Membre

Mme Cécile SAMAZAN, Membre

3- Le Conseil Inter Départemental

Le Conseil Inter Départemental (CID) est composé des membres du Bureau et des 2 Délégués GLASS de chaque département. L'équipe technique de l'URIOPSS participe à ces réunions.

Le CID, réuni 4 fois sur la période 2007-2008, se tient toujours le matin, en amont d'un Conseil d'Administration l'après-midi. Il représente une instance de conseil technique, d'appui et de relais entre le Bureau et le CA (*article 6 du règlement intérieur de l'URIOPSS*). En s'appuyant sur les réalités locales et sur les travaux des GLASS des six départements, le CID contribue à identifier les objectifs à atteindre, tant au niveau politique que technique.

La composition du Conseil Inter Départemental (juin 2009)

Mme Marie-Paule PROT-LEGER, Présidente

Mme Jocelyne GOUGEON, Vice-Présidente

M. Jean-Claude DION, Trésorier

M. Gérard BATSELE, Membre du Bureau

M. Jean-Michel DELAVEAU, Membre du Bureau

Mme Cécile SAMAZAN, Membre du Bureau

Mme Martine PERRIN, Déléguée départementale du Cher

M. Bernard LEMAIGNAN, Délégué départemental d'Eure et Loir

M. Marcel HARTMANN, Délégué départemental de l'Indre

Mme Claudine MAUPU, Déléguée départementale d'Indre et Loire

M. Hervé MEHENNI, Délégué départemental du Loir et Cher

M. Pedro NIETO, Délégué départemental du Loiret

M. Lionel MARTINE, Délégué départemental adjoint du Cher

Mme Mireille POULIGUEN, Déléguée départementale adjointe d'Eure et Loir

Mme Danièle VINCENT, Déléguée départemental adjoint de l'Indre

M. Dominique GAUNET, Délégué départemental adjoint d'Indre et Loire

M. Jean LEGER, Délégué départemental adjoint du Loir et Cher

Mme Christine TELLIER, Déléguée départementale adjointe du Loiret



D - L'EQUIPE SALARIEE DE L'URIOPSS

1- Les mouvements de personnel depuis 2007

Delphine RISSO a rejoint l'URIOPSS d'abord comme stagiaire, en avril 2005, puis en tant que chargée de mission en contrat à durée déterminée jusqu'en mai 2007.

Dominique SACHER, Directeur, est parti à la retraite en juin 2007. Johan PRIOU a été recruté en mars 2007 pour lui succéder.

Christine PADOIS, qui assurait le suivi de la comptabilité, a quitté l'URIOPSS le 31 décembre 2008 pour une nouvelle orientation professionnelle. Elle a été remplacée par Christelle FAIX qui occupe le poste de comptable.

Pour renforcer son équipe technique et proposer de nouveaux services à ses adhérents, l'URIOPSS a embauché Marie-Pierre QUIBLIER, conseillère technique en charge notamment des secteurs des personnes handicapées et de l'aide et soins à domicile, ainsi que de la conduite du changement.

2- La composition de l'équipe actuelle (mai 2009)

Johan PRIOU, Directeur Régional

Agnès BLONDEAU, Conseillère Technique

Audrey BOUTELET, Conseillère Technique

Delphine DORLENCOURT, Conseillère Technique

Marie-Pierre QUIBLIER, Conseillère Technique

Caroline VARANNE, Conseillère Technique

Christelle FAIX, Comptable

Stéphanie GENZA, Secrétaire

Emmanuelle MALLET, Documentaliste – Webmaster

3- Les formations suivies par les membres de l'équipe

Intitulé de la formation	Date	participants de l'URIOPSS
Formation ALFA	30/01/2008	8
Formation ALFA	09/07/2008	8
Formation Matrice	10/07/2008	2
Nouvelle réglementation applicable aux ESAT	25/01/2007	2
Formation sur le micro-crédit social	20/05/2008	1



E- L'URIOPSS CENTRE, ACTEUR DU RESEAU UNIOPSS-URIOPSS

1 – le réseau Uniopss-Uriopss

En 2007, l'UNIOPSS regroupait 25 000 établissements et services privés à but non lucratif du secteur social, médico-social et sanitaire au travers :

- des 23 URIOPSS ;
- des 110 Fédérations et Unions nationales de défense et de promotion des personnes, de gestion d'établissements et de services, de soutien aux activités sociales, sanitaires, médico-sociales et socio-judiciaires.

Au niveau national, l'année 2007 a été marquée par le 29^{ème} Congrès de l'UNIOPSS, qui s'est tenu du 13 au 15 novembre à Nantes, autour du thème : « Cohésion sociale et solidarités : changeons-nous de cap ? ». Ce congrès, qui a réuni 1100 personnes, a été l'occasion de fêter les 60 ans de l'UNIOPSS. Il a été marqué par le passage de témoin entre le Président sortant, Monsieur Jean-Michel BLOCH-LAINE et le nouveau Président, Dominique BALMARY.

Les orientations politiques du réseau sont notamment élaborées lors de la Conférence des Présidents d'URIOPSS (2 jours par an), de la Conférence réunissant les Présidents et Directeurs (2 jours par an) et des réunions des Directeurs d'URIOPSS (18 journées par an, dont 4 séminaires de 2 jours).

Par ailleurs, le réseau veille à la participation du secteur associatif de solidarité dans la construction des politiques sociales ainsi qu'à la défense des intérêts des personnes fragiles au travers notamment de la représentation des associations au sein des instances nationales (CNSA, ANESM, CNOSS, CES, CPCA, CNVA, CNCPPH, CNLE, Conférence nationale de la santé, Conférence de la famille et CES européen) et de l'élaboration de plates formes politiques inter associatives.

La Mission de Prospective de l'UNIOPSS contribue également à alimenter la réflexion en matière politique. Le Directeur de l'URIOPSS en est par ailleurs membre.

2 -De nombreuses ressources

L'appartenance au réseau permet de partager les savoirs, d'offrir un appui technique et de mutualiser les outils.

a) Participation aux commissions nationales :

La confrontation des informations issues du terrain avec l'actualité politique et réglementaire peut avoir lieu au sein des 11 commissions thématiques que l'UNIOPSS anime. Elles ont pour particularités de réunir des adhérents de l'UNIOPSS et des URIOPSS ainsi que des Conseillers Techniques du réseau. Elles constituent à la fois un appui technique et un lieu d'échange pour eux.

L'URIOPSS Centre (représentée par ses salariés, administrateurs ou adhérents) participe ainsi aux travaux de différentes Commissions :

Commissions nationales	Salariés URIOPSS	Administrateurs / Adhérents URIOPSS
Droit social	Agnès BLONDEAU	
Europe	Agnès BLONDEAU	
Vie associative	Caroline VARANNE	
Gestion	Audrey BOUTELET	
Enfance-famille-jeunesse	Agnès BLONDEAU	Jean-Nôel BRUGIERE
Lutte contre la pauvreté et l'exclusion et Groupe Réseau Insertion	Delphine DORLENCOURT	
Etablissements et services pour personnes âgées	Caroline VARANNE	
Etablissements et services pour personnes handicapées	Delphine DORLENCOURT / depuis février 2009 Marie-Pierre QUIBLIER	Claude LAIZE

Petite enfance	Agnès BLONDEAU	Claude MIRET Sébastien ROBLIQUE
Etablissements et services de santé	Audrey BOUTELET	Jocelyne GOUGEON
Documentalistes et webmasters	Emmanuelle MALLET	

b) Elaboration d'outils

La mission d'expertise du réseau UNIOPSS-URIOPSS lui permet de produire des outils techniques et de documentation, par le biais des commissions nationales ou de groupes de travail ad hoc, afin que les équipes des URIOPSS puissent accompagner au mieux les gestionnaires d'établissements et services dans leurs pratiques. Certains de ces outils peuvent également s'adresser directement aux adhérents.

Quelques unes des productions du réseau :

- Cahier n°19 : « Associations de solidarité, acteurs économiques et politiques »
- Cahier n°20 : « Les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens »
- CD-Rom loi 2002-2
- Le guide du budget
- Le guide de l'employeur associatif
- Le logiciel KEOPSS

c) Participation à des journées d'information/formation

L'UNIOPSS organise régulièrement des journées de formation ou d'information à destination des équipes d'URIOPSS. Certaines sont animées par des personnes internes au réseau (directeurs d'URIOPSS, conseillers techniques, ...), d'autres par des professionnels extérieurs.

L'équipe technique a participé aux formations suivantes :

- L'analyse financière,
- le FSE,
- les normes comptables,
- le DUD (document unique de délégation)
- la loi relative à la protection de l'enfance.

d) Document de rentrée sociale

Le réseau rédige également, chaque année, en septembre, le « Document de rentrée sociale » qui propose une vision prospective des enjeux politiques de fin d'année et de l'année à venir, et une aide à la construction des prévisions budgétaires des associations. L'URIOPSS Centre continue de participer à l'élaboration de ce document.

Dans le cadre des journées de rentrée, ont été remis :

- 172 documents de rentrée sociale en 2007
- 183 documents de rentrée sociale en 2008



II - Missions de l'URIOPSS Centre

A - ANIMER LE RESEAU ASSOCIATIF SANITAIRE ET SOCIAL DANS LES DEPARTEMENTS

1- Les Groupes de Liaison départementaux des Associations Sanitaires et Sociales (GLASS)

L'URIOPSS organise dans les départements de sa région des Groupes de Liaison départementaux des Associations Sanitaires et Sociales (GLASS) (*article VI des statuts de l'URIOPSS et article 2 du règlement intérieur de l'association*). Chacun a désigné, en son sein, un délégué départemental le représentant au CA de l'URIOPSS, et un délégué départemental adjoint. Les GLASS sont réunis environ une fois par trimestre.

Co-Animés par les délégués départementaux et les Conseillers Techniques de l'URIOPSS, ils sont un lieu de rencontre des associations situées dans un même département. Ils favorisent une approche transversale de l'action sociale et médico-sociale et permettent une confrontation des préoccupations de terrain. Les échanges et apports d'information alimentent non seulement la réflexion des acteurs associatifs mais également celle du Conseiller Technique qui en assure le relais avec les niveaux régional et national.

Département	Délégué GLASS	Délégué GLASS adjoint	Conseillère technique de l'URIOPSS
Cher	M. Martine Fédération Départementale ADMR	Mme Perrin Association le Relais	Audrey Boutelet
Eure-et-Loir	M. Lemaignan ADSEA 28	Mme Pouliguen ADAPEI 28	Delphine Dorlencourt
Indre	M. Hartmann AIDAPHI	Mme Vincent Maison de retraite « La Charmée »	Caroline Varanne
Indre-et-Loire	Mme Maupu Association « la Boisière »	M. Gaunet JCLT	Agnès Blondeau
Loir-et-Cher	M. Léger - Association pour personnes handicapées du Perche	M. Mehenni ASLD	Caroline Varanne
Loiret	M. Nieto Association « les Clos du Loiret »	Mme Tellier APLEAT	Delphine Dorlencourt

GLASS 18		GLASS 28		GLASS 36		GLASS 37		GLASS 41		GLASS 45	
date	participant	date	participant	date	participant	date	participant	date	participant	date	participant
19/03/2007	11	26/03/2007	18	20/03/2007	22	21/03/2007	30	27/03/2007	25	24/01/2007	30
11/06/2007	11	11/06/2007	11	27/06/2007	17	15/06/2007	19	25/06/2007	12	30/03/2007	33
13/12/2007	9	12/12/2007	15	06/09/2007	15	30/11/2007	20	18/12/2007	14	22/06/2007	19
				04/12/2007	24					19/12/2007	18
11/03/2008	12	19/03/2008	9	10/03/2008	15	14/03/2008	21	20/03/2008	13	28/03/2008	23
10/06/2008	18	11/06/2008	7	03/06/2008	22	19/06/2008	22	26/06/2008	18	20/06/2008	25
16/03/2009	12	21/01/2009	12	15/01/2009	18	19/02/2009		21/01/2009	16	16/01/2009	25
04/06/2009	10	20/05/2009	13	20/05/2009	15	26/05/2009	20	12/03/2009	09	05/06/2009	37
								06/05/2009	21		
								24/06/2009	15		

2- Les journées départementales de rentrée sociale

Chaque année, fin septembre-début octobre, est organisée dans chaque département la journée de rentrée sociale.

Celle-ci se divise généralement en deux temps :

- la matinée est consacrée à la présentation par l'équipe de l'URIOPSS de la conjoncture, avec ses nouveautés législatives et réglementaires (action sanitaire, sociale et médico-sociale, actualités sociales, budgétaires et fiscales...), et ses enjeux pour le secteur associatif

- l'après-midi, préparée en collaboration avec les membres du GLASS, est réservée au développement d'un thème correspondant aux préoccupations des acteurs associatifs dans les départements, avec l'intervention d'un ou plusieurs invités extérieurs.

Cette journée, et particulièrement l'après-midi, est l'occasion d'engager un échange avec les autorités départementales. En effet, y sont invitées chaque année les Directions des DDASS, des Conseil Généraux, des DDPJJ, ainsi qu'éventuellement des DDTEFP en fonction des sujets.

	Date	Thématiques retenues pour les après-midis des journées de rentrée sociale 2007	Intervenants	participants
18	27/09/2007	Les groupements de coopération, quels enjeux pour le secteur sanitaire et social ?	Johan PRIOU, Directeur de l'URIOPSS Centre & Audrey BOUTELET, Conseillère technique à l'URIOPSS	25
28	03/10/2007	Les nouvelles perspectives politiques impactant notre secteur suite à l'arrivée du nouveau gouvernement	Arnaud VINSONNEAU, Adjoint au Directeur Général de l'UNIOPSS	22
36	02/10/2007	Les conséquences de l'application des règles de l'économie de marché dans le secteur associatif sanitaire, social et médico-social : quelles réponses possibles ?	Johan PRIOU, Directeur de l'URIOPSS Centre	38
37	28/09/2007	Les différentes possibilités offertes aux associations pour se rapprocher ou se regrouper : de la coopération à la fusion, aspects techniques et enjeux politiques	Arnaud VINSONNEAU, Adjoint au Directeur Général de l'UNIOPSS	48
41	01/10/2007	Les conventions pluriannuelles (CPOM, conventions tripartites...) comme outil de mise en œuvre pluriannuelle des prises en charge à la disposition des associations gestionnaires	Maiwenn L'HOSTIS, Conseillère technique à l'UNIOPSS	43
45	05/10/2007	Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) : conséquences sur l'avenir des associations	Sébastien POMMIER, Directeur Général de l'APEAI du Biterrois	61

Soit en 2007 : un nombre total de participants de 237

	Date	Thématiques retenues pour les après-midis des journées de rentrée sociale 2008	Intervenants	participants
18	25/09/2008	Finalités et modalités de l'évaluation (interne et externe)	Caroline VARANNE, Conseillère technique à l'URIOPSS, Mme FELIX, Vice-présidente du Conseil Général du Cher, M. CHARBONNIER, Directeur du Foyer « Les Tisons » (ASSEPH)	27
28	26/09/2008	Existe-t-il toujours une plus-value associative en action sociale ?	M. NICOLAS, Président de la Commission des Affaires Sociales, Conseil Général d'Eure-et-Loir, Mme L'HELGOUACH, Directrice de la DDASS d'Eure-et-Loir, M. PRIER, Délégué départemental APF 28, Mme BELLANGER, Présidente de l'ADMR 28	35
36	01/10/2008	L'emploi et la formation professionnelle dans une approche territoriale. Problématique de l'attractivité des métiers du secteur sanitaire et social (salaire, formation, cadre de vie...)	Mme DUPRAZ, Directrice des formations sanitaires et sociales, Conseil Régional du Centre, Mme DELESPIERRE, Directrice de l'OTDI, M. COATRIEUX, Directeur du Développement Solidaire, Communauté d'Agglomération Castellousine, Mme LE MONNIER DE GOUVILLE, Directrice de la Prévention et du Développement Social, Conseil général du Cher, M. DETOUR, Directeur de la DRASS du Centre	44
37	02/10/2008	Vers de nouvelles relations de travail et règles du jeu entre les associations et les autorités de contrôle pour répondre aux besoins des populations fragiles ?	M. VIARD, Directeur DDASS 37, M CORBIN, Directeur général adjoint Solidarités entre les personnes, Conseil Général 37	75
41	30/09/2008	Quelle cohérence entre les outils d'organisation du secteur sanitaire et social* et les réponses à apporter à la population ? *schémas départementaux, schémas régionaux, PRIAC, plans nationaux, appels à projets...	Mme LHERITIER, Directeur Général Adjoint chargé de l'Action Sociale, Conseil Général de Loir-et-Cher, M. VAN WASSENHOVE, Inspecteur principal à la DRASS Centre	40
45	03/10/2008	Les nouveaux défis relevés par les associations pour répondre aux évolutions des modes de régulation (dépsychiatisation, restructuration, réforme de l'Etat, ARS, etc.) et des problématiques des populations (santé mentale, Alzheimer, violence, etc.)	Cécile CHARTREAU, Conseillère technique à l'UNIOPSS, José HONDERMARCK, Docteur en psychologie, Consultant en relations humaines, M. DARDELIN, DG Adjoint chargé de la Solidarité et de la Culture, Conseil Général du Loiret, M. LE GALL, Directeur de la DDASS du Loiret	87

Soit en 2008 : un nombre total de participants de 308

	Date	Thématiques retenues pour les après-midis des journées de rentrée sociale 2007	Intervenants	participants
18	28/09/2009	Comment valoriser Les plus values associatives ?	Mme Marie-Paule PROT-LEGER, Présidente de l'URIOPSS Centre M. André REMBERT, Président des PEP du Loiret	36
28	25/09/2009	Les réformes en cours et la mise en place des ARS	Johan PRIOU, Directeur de l'URIOPSS Centre	33
36	30/09/2009	Quelle prise en compte des besoins des personnes dans les politiques publiques actuelles ?	Marie-Pierre QUIBLIER, Conseillère technique de l'URIOPSS Centre	39
37	07/10/2009	Partenaires innovants ou prestataires ? La place des associations demain : leurs compétences, leurs forces et leurs faiblesses.	M. Michel CHAUVIERE, Directeur de recherche au CNRS, membre du CESA, CNRS/Université de Paris 2	66
41	29/09/2009	Associations : porteur de projet ou opérateur ? Quelles conséquences pour les usagers ?	M. Michel CHAUVIERE, Directeur de recherche au CNRS, membre du CESA, CNRS/Université de Paris 2	39
45	02/10/2009	RGPP, ARS, Loi HPST... : L'impact des réformes pour les associations sanitaires et sociales.	Arnaud VINSONNEAU, Adjoint au Directeur Général de l'URIOPSS	88

Soit en 2009 : un nombre total de participants de **301**

Zoom sur la Conférence des Présidents du Loiret

Elle émane d'une proposition du GLASS 45 de mettre en place un espace de concertation pour les présidents et administrateurs des associations du Loiret. L'objectif est de permettre aux dirigeants élus, responsables politiques des associations de travailler ensemble pour mieux appréhender les enjeux auxquels doit faire face le secteur social, médico-social et sanitaire.

1^{ère} réunion : le 12 septembre 2008 - 28 participants

2^{ème} réunion : le 14 avril 2009 - 21 participants

Ces réunions ont été l'occasion pour les présidents et administrateurs d'insister sur la nécessité :

- de souligner le rôle des associations (nombre de personnes accompagnées et de salariés),
- de travailler en réseau pour affirmer la place du secteur associatif non lucratif,
- de mettre en place un partenariat entre acteurs responsables et respectueux.

Ces rencontres et échanges ont permis de réaliser un diagnostic partagé de la situation des associations dans le Loiret en abordant notamment des questions relatives aux budgets, aux audits menés par les autorités, aux CPOM, aux appels à projets / appels d'offre, aux différentes réformes en cours (RGPP, ARS, etc.).

3- L'animation régionale

L'URIOPSS Centre continue d'animer des commissions régionales sectorielles, qui se sont tenues à des fréquences différentes selon les secteurs. Elles sont animées par un Conseiller technique de l'URIOPSS Centre et présidées par un Administrateur.

Commission régionale	Présidence	Animation
Personnes handicapées	M. DION Trésorier de l'URIOPSS	Delphine DORLENCOURT (jusqu'en février 2009) Marie-Pierre QUIBLIER
Etablissements hébergeant des personnes âgées	Mme PROT-LEGER Présidente de l'URIOPSS	Caroline VARANNE
Services d'aide et de soins à domicile		Caroline VARANNE (jusqu'en février 2009) Marie-Pierre QUIBLIER
Protection de l'enfance	M. DELAVEAU Membre du Bureau de l'URIOPSS	Agnès BLONDEAU
Santé	Mme GOUGEON Vice-Présidente de l'URIOPSS	Audrey BOUTELET
Lutte contre la pauvreté et l'exclusion	M. LESCOUZERES, secrétaire du Bureau de l'URIOPSS jusqu'en octobre 2008	Delphine DORLENCOURT
Groupe régional des Lieux d'Accueil Enfants Parents	M. MIRET Administrateur de l'URIOPSS	Caroline VARANNE (jusqu'en septembre 2008) Agnès BLONDEAU

**La commission régionale
« Personnes handicapées »**

Date	Participants
19/06/2007	35
26/02/2008	48
23/06/2009	44

**La commission régionale
« Etablissements hébergeant des personnes
âgées »**

Date	Participants
27/02/2008	15
18/12/2008	8
12/06/2009	16

**La commission régionale
« Services d'aide et de soins à domicile »**

Date	Participants
16/03/2007	18
27/02/2008	20
05/05/2009	32

**La commission régionale
« Protection de l'enfance »**

Date	Participants
06/07/2007	31
25/02/2008	15
19/11/2008	22
15/06/2009	21

La commission régionale « Santé »

Date	Participants
10/09/2007	7
18/01/2008	6

**La commission régionale
« Lutte contre la pauvreté et l'exclusion »**

Date	Participants
18/03/2008	22
02/12/2008	28
22/06/2009	21

**Le groupe régional des Lieux d'Accueil Enfants
Parents**

Date	Participants
26/05/2007	-
13/10/2007	-
08/03/2008	-
07/06/2008	-
27/09/2008	18
17/01/2009	13
16/05/2009	18

**B - CONSEILLER ET INFORMER LES ADHERENTS A PARTIR DE LEURS BESOINS****1- Le conseil technique**

Pour vous informer et répondre à vos questions, l'équipe assure une veille juridique, participe aux Commissions nationales du réseau Uniopss-Uriopss, est en relation avec les autorités régionales et départementales et avec... les adhérents de l'Uriopss !

a) Vos interlocuteurs :**Domaines sectoriels**

- Personnes Handicapées : Marie-Pierre QUIBLIER
- Personnes Agées : Caroline VARANNE
- Services d'aide et de soins à domicile : Marie-Pierre QUIBLIER
- Enfance - Familles - Jeunesse : Agnès BLONDEAU
- Santé : Audrey BOUTELET
- Lutte contre la pauvreté et l'exclusion : Delphine DORLENCOURT

Domaines transversaux

- Vie associative et droit associatif : Caroline VARANNE
- Régulation, Autorisation des ESMS, droits des usagers de la loi du 2 janvier 2002 : Caroline VARANNE

- Qualité, Evaluation, Certification : Caroline VARANNE et Marie-Pierre QUIBLIER
- Conduite du changement : Marie-Pierre QUIBLIER
- Financements, Budget, Tarification, Comptabilité : Audrey BOUTELET
- Droit Social : Agnès BLONDEAU
- Gestion des Ressources Humaines : Agnès BLONDEAU et Caroline VARANNE
- Sécurité et gestion des risques : Delphine DORLENCOURT
- Territorialisation des politiques publiques de l'échelon local à l'échelon européen : Audrey BOUTELET

b) Domaines sectoriels

Enfance – Famille – Jeunesse

Les sujets traités en commission régionale illustrent les thèmes principaux travaillés dans le cadre du conseil technique.

Commission régionale « protection de l'enfance »

Date	Thèmes abordés
06/07/2007	• Lois protection de l'enfance et prévention de la délinquance : présentation des enjeux ; examen de l'articulation de ces lois ; point sur les textes d'application attendus ; échanges et réponses à vos questions, en présence de Karine METAYER, Conseillère technique du pôle Enfance, Familles, Jeunesse de l'UNIOPSS.
25/02/2008	• La loi relative à la protection de l'enfance et la loi relative à la prévention de la délinquance : - actualité : réglementaire, projet de mise en place d'un comité de suivi au niveau ministériel - états des lieux sur la mise en place des instances prévues dans le cadre de la loi relative à la protection de l'enfance dans les différents départements : la cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes et l'observatoire départemental de la protection de l'enfance - Echanges de la Commission régionale pour contribuer aux travaux du Comité national de suivi des lois relatives à la protection de l'enfance et la prévention de la délinquance de l'UNIOPSS • Expérimentation DPJJ dans le Loiret : états des lieux • Les priorités d'action sociale et médico-sociale : compte-rendu des priorités 2008 présentées au CROSMS le 24 janvier 2008, et réflexion sur des pistes de travail pour préparer les priorités 2009 • Les mineurs étrangers isolés en Région Centre
19/11/2008	• Complexification des prises en charge des jeunes accueillis : - Présentation de l'étude de l'Institut de Médecine du travail du Val de Loire relatif à la violence dans les établissements du Loiret recevant des enfants des familles en difficultés ou présentant des troubles du comportement, de 2004, par le Docteur DAUPHIN - Présentation de l'internat socio-éducatif médicalisé pour adolescents (Isema) par Monsieur ROQUIER, Directeur ou Monsieur LEMAIGNAN, Directeur général de l'ADSEA 28 - Présentation de CAP'ADOS par Monsieur COLLIN, Directeur - Présentation de la recommandation de l'ANESM « Conduites violentes dans les établissements accueillants des adolescents : prévention et réponse » par Agnès BLONDEAU • Point sur la réforme de l'ordonnance de 1945 : actualité, journée UNIOPSS du 23 octobre 2008
15/06/2009	• Lois relatives à la protection de l'enfance et la prévention de la délinquance, 2 ans après : premiers bilans et enseignements tirés ; • Réforme de l'ordonnance de 1945, où en est-on ? : rapport de la commission Varinard, code de justice pénale des mineurs ... ; • Informations et échanges sur le régime des enquêtes sociales en matière civile : Quelles conséquences pour les associations, établissements et services ? • Point d'information sur la fin de l'expérimentation DPJJ dans le Loiret ; • Echanges sur les Maisons des Adolescents en Région Centre ; • Actualités et questions diverses.

Le secteur de la protection de l'enfance et de la jeunesse a connu de profonds bouleversements en 2007 qui se sont concrétisés notamment à travers la publication de deux lois :

- La loi du 5 mars 2007 relative à la protection de l'enfance,
- La loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance.

La loi relative à la protection de l'enfance, issue d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs, se décline en 3 axes :

- la rénovation du dispositif de protection de l'enfance
- les innovations
- l'intégration de la prévention dans le dispositif de protection de l'enfance En effet, la loi prévoit une diversification des réponses aux besoins de l'enfant et de sa famille et apporte des dérogations au secret

professionnel. Elle crée également de nouvelles instances de coordination placées sous l'égide des conseils généraux, à savoir la cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes et l'observatoire départemental de la protection de l'enfance.

La loi relative à la prévention de la délinquance, n'a pas fait quant à elle l'objet d'une concertation avec l'ensemble des acteurs. Elle renforce notamment les pouvoirs du maire en matière de prévention de la délinquance (animateur et coordonnateur de la politique de prévention, CLSPD) et crée une nouvelle instance le conseil pour les droits et devoirs des familles présidé par ce dernier. La loi modifie également l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante et apporte également des dérogations au secret professionnel.

Ces deux lois d'application immédiate nécessitaient cependant la publication de décrets pour entrer pleinement en vigueur. Or force est de constater, que la mise en œuvre de la réforme de la protection de l'enfance patine un peu. En effet, le premier décret d'application est paru en août 2008 alors que ceux relatifs à la prévention de la délinquance ont pour la plupart été publiés durant l'année 2007. D'autre part, le fonds relatif à la protection de l'enfance n'est toujours pas abondé faute de publication de décret d'application, alors que celui relatif à la prévention de la délinquance est abondé depuis mai 2007.

Face à la publication de ces deux lois et à leurs enjeux, l'URIOPSS Centre a réuni la commission régionale de la protection de l'enfance et de la jeunesse, le 6 juin 2007. Réunion marquée notamment par la présence de Karine METAYER, Conseillère technique de l'URIOPSS. L'objectif était d'échanger entre les associations sur ces nouvelles dispositions, leur participation ou non dans les différentes instances ainsi que leur appropriation de ces deux textes.

L'URIOPSS Centre a par ailleurs saisi les Présidents des Conseils généraux suite à la loi relative à la protection de l'enfance afin d'apporter son appui et son expertise à la mise en place de la cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes et de l'observatoire de la protection de l'enfance. L'URIOPSS Centre a ainsi été conviée à une réunion de travail sur la mise en place de la cellule dans le Loiret en 2007.

Par ailleurs, l'URIOPSS Centre fait partie du comité national de suivi de ces deux lois mis en place par l'URIOPSS.

Zoom sur la charte de la prévention spécialisée

Une charte régionale de la prévention spécialisée a été signée le 31 mai 2008 par 5 associations de la région Centre, gérant des services de prévention spécialisée, à savoir :

- l'ACEP (Association pour les Clubs et Equipes de Prévention) à Bourges
- l'ADSEA 28 (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte d'Eure et Loir) en Eure-et-Loir
- l'AIDAPHI (Association Interdépartementale pour le Développement des Actions en faveur des Personnes Handicapées et Inadaptées) dans le Loiret
- l'APSER (Association de Prévention Socio-Educative de la Ravière) à Joué les Tours
- l'ACESM (Associations des Centres Éducatifs et de Sauvegarde des Mineurs et jeunes majeurs) dans le Loir-et-Cher

Sont également signataires, l'URIOPSS Centre et le CNALPS (Comité national de liaison des Associations de Prévention Spécialisée).

Cette charte a pour objet d'expliquer et d'actualiser les principes et les modalités d'action des structures de prévention spécialisée de la région Centre, à l'heure où apparaissent de nouveaux opérateurs de prévention spécialisée d'origine non locale, à l'heure où certaines communes ont décidé de mener par elles-mêmes des actions de prévention spécialisée, il apparaît important aux structures préexistantes de rédiger ces éléments essentiels pour caractériser leurs pratiques et souligner leurs spécificités...

Cette charte a notamment pour objet de réaffirmer l'importance du fait associatif dans la mise en œuvre des politiques de prévention spécialisée.

Le groupe régional des Lieux d'Accueil Enfants Parents

Date	Thèmes abordés
26/05/2007	- Actualité des Lieux d'Accueil Enfants-Parents - Perspectives de travail pour le groupe
13/10/2007	- Actualité des Lieux d'Accueil Enfants-Parents - Interrogations sur vos pratiques d'après la note de Monsieur MIRET
08/03/2008	- Le projet de circulaire relative aux REAAP pour 2008 - La commission départementale de l'accueil des jeunes enfants du Loiret (suite à la réunion du 8 février à laquelle Monsieur MIRET a participé) - Le 3ème rapport de l'ONED (Observatoire National de l'Enfance en Danger), en lien avec la « Parentalité », thématique que nous avons retenue, lors de notre réunion du 13 octobre dernier, comme sujet à travailler - L'instauration d'un droit opposable à la garde d'enfant d'ici 2012
07/06/2008	- Les journées « Portes Ouvertes » organisées par différents lieux d'accueil - La circulaire budgétaire d'action sociale 2008 (CNAF) - Position de l'URIOPSS sur le droit opposable à un mode de garde
27/09/2008	- Evaluation des Lieux Accueils Enfants Parents par la CNAF (notion de gratuité, profil des accueillants, supervision ...) - La place des assistantes maternelles dans les LAEP - Echanges sur les CUCS
17/01/2009	- Poursuite du débat sur l'évaluation des LAEP, à partir notamment des questionnaires envoyés par la Caisse d'Allocations Familiales ; - Les différentes sources de financement possibles des LAEP ; - Connaissance et insertion des Lieux d'accueil Enfants/Parents dans la politique locale : Comment sont répertoriés les LAEP dans les plaquettes d'information municipale ? Sont-ils mentionnés dans les sites Internet ?
16/05/2009	- Retour sur l'évaluation des LAEP, à partir notamment des résultats de l'enquête publiés par le FURET et travaux à venir ; - Travail sur une plaquette de présentation des LAEP en région Centre ; - Echanges sur les conventions CAF-LAEP (Chacun est invité à communiquer à l'URIOPSS Centre sa convention) ; - Echanges sur les liens entre les LAEP et les maternités ; - Point sur le fonds social européen (financement, actions finançables, représentant en Région).

Insertion – Lutte contre les exclusions

Les sujets traités en commission régionale illustrent les thèmes principaux travaillés dans le cadre du conseil technique.

Date	Thèmes abordés
18/03/2008	- le dispositif Revenu de solidarité active (RSA) porté par Martin HIRSCH (l'URIOPSS a sollicité le Conseil Général du Loir-et-Cher, qui expérimente actuellement le dispositif, pour intervenir sur ce sujet) - les mesures d'application de la loi sur le Droit au logement opposable (DALO) - le dispositif de micro-crédit social
02/12/2008	- Revenu de Solidarité Active (RSA) : Premiers enseignements de l'expérimentation et présentation des dispositions phares de la loi généralisant le RSA et réformant les politiques d'insertion <i>Intervention d'un représentant du Conseil général de Loir-et-Cher et de Monsieur Sébastien Roblique, représentant Collectif Alerte au CESR</i> - Logement des personnes en difficultés sociales : cohérence des dispositifs départementaux - articulation urgence/stabilisation/hébergement d'insertion, - maisons relais : quelles opportunités, quels risques - échanges sur le fonctionnement des commissions DALO <i>Intervention d'un représentant de l'Etat</i> - Prévention et accès aux soins des publics en difficulté sociale : bilan et objectifs du prochain PRAPS <i>Intervention d'un représentant de la DRAS</i>
22/06/2009	- Revenu de Solidarité Active (RSA) : - Bilan de l'expérimentation ; - Modalités de mise en place de la généralisation du dispositif ; - Enjeux pour les associations et les bénéficiaires. - Plan de relance relatif à l'hébergement : - Etat d'avancement des dispositions de la circulaire du 5 mars 2009. - IAE : - Nouvelles modalités de conventionnement des structures de l'IAE ; - Impacts sur les structures et les usagers. - Préparation d'une journée régionale d'échanges sur la situation des personnes en difficulté sociale en région Centre dans le cadre de l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en 2010.

La réalisation de l'enquête RMI auprès des conseils généraux des 6 départements

Dans le cadre du GRI, une enquête sur la décentralisation du RMI a été proposée en fin d'année 2006 aux animateurs des collectifs régionaux afin de faire un premier bilan du dispositif RMI dans chaque département trois années après la décentralisation. Cette enquête programmée fin d'année 2006 s'est poursuivie jusqu'en février 2007.

En effet, au niveau local, après avoir décidé de participer à cette enquête courant décembre, l'URIOPSS a pris contact avec les six Conseils Généraux de la région pour leur présenter le projet, leur soumettre le questionnaire et solliciter une rencontre.

Les rencontres et échanges avec les responsables Insertion des conseils généraux ont été programmés au cours des mois de janvier et février 2007.

L'URIOPSS a pu rencontrer les responsables insertion de quatre conseils généraux, celui d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher, du Cher et d'Indre-et-Loire. Avec le conseil général de l'Indre, les échanges se sont faits par mails et téléphone. Seul le département du Loiret n'a pas souhaité répondre au questionnaire.

Au delà de l'enquête sur la politique du RMI dans les départements, cette action nous a permis de présenter le Collectif Alerte aux responsables Insertion des conseils généraux.

L'action d'animation du Collectif ALERTE au niveau des départements

En 2006, toutes les associations du secteur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion avaient été invitées à manifester leur volonté d'être membre du Collectif Alerte.

Avec un peu plus de 150 réponses positives, ce recensement avait démontré la forte adhésion des acteurs de la région aux actions du Collectif.

Cet élément associé à la nécessité de prendre en compte les spécificités territoriales de chaque département et d'être au plus près des réalités de terrain, a conforté l'URIOPSS dans sa volonté d'animer des collectifs qui puissent dans chaque département communiquer sur la situation des personnes en situation précaire.

Une réunion a été organisée en 2007 dans chaque département de la région :

- le 10 avril à Bourges (Cher),
- le 11 avril matin à Tours (Indre-et-Loire),
- le 11 avril après-midi à Blois (Loir-et-Cher),
- le 21 mai après-midi à Châteauroux (Indre),
- et le 22 mai matin à Orléans (Loiret).

Ces réunions avaient pour objectifs de :

- présenter l'historique du Collectif Alerte et les dernières actualités nationales dans le but de définir nos actions pour les mois à venir
- rencontrer les associations pour pouvoir désigner au sein de chaque département des référents

Par ailleurs, ces demi-journées ont été l'occasion de présenter :

- les derniers travaux du CESR et notamment l'état d'avancement du rapport sur les travailleurs pauvres
- les résultats de l'enquête RMI menée en région Centre par l'URIOPSS Centre et la synthèse de toutes les données régionales de l'URIOPSS, en essayant de confronter les réponses des Conseils Généraux au point de vue des associations chargées de l'instruction des dossiers RMI et des associations qui accompagnent des bénéficiaires du RMI
- les dispositions de la loi DALO

Ces réunions nous ont par ailleurs permis de pointer les préoccupations des associations mais également les besoins ressentis par le public qu'elles accompagnent. A cette occasion nous avons pu remarquer que leurs inquiétudes concernent en particulier la politique actuellement menée par les Conseils généraux et les DDASS qui consiste à mettre les associations en concurrence et à affaiblir les petites structures. En effet, ces dernières se sentent menacées par ces mécanismes auxquels elles ne peuvent répondre faute de moyens humains d'autant qu'avec ce système de mise en concurrence les financeurs ont de plus en plus recours aux prestations d'établissements privés lucratifs, avec un risque accru de sélection des populations.

L'information des membres du Collectif Alerte

Parallèlement aux actions menées sur la région, l'URIOPSS a diffusé aux membres du Collectif les informations qui lui parvenaient du National mais aussi d'acteurs régionaux tels que le CESR, etc. L'URIOPSS joue ainsi le rôle de relais entre le niveau national et local pour une meilleure transmission des informations et un meilleur suivi des actualités sociales.

Afin de favoriser une dynamique et une cohésion au sein des membres d'Alerte en région, l'URIOPSS a poursuivi la rédaction de communiqués. Ces informations ont pour objectif de donner un maximum de visibilité sur l'actualité du secteur de la lutte contre l'exclusion mais aussi d'assurer un lien régulier avec l'ensemble des associations et de conforter l'identité du Collectif en région. Elles sont adressées par mail à tous les membres du Collectif.

Personnes handicapées

Les sujets traités en commission régionale illustrent les thèmes principaux travaillés dans le cadre du conseil technique.

Date	Thèmes abordés
19/06/2007	- Point sur l'actualité réglementaire du secteur : - Intégration scolaire des enfants handicapés - Prix de journée modulés en IME - Prise en charge des frais de transport dans les établissements pour adultes et pour enfants handicapés - Prestation de compensation : nouvelles dispositions pour les aides humaines et actualisation du vade-mecum - PRIAC de la région Centre : bilan et perspectives - Réflexions sur la suppression des barrières d'âge (20 ans / 60 ans)
26/02/2008	- Bilan MDPH / CDCPH - La prestation de compensation enfant - L'articulation entre l'Education adaptée et l'Education Nationale - Le suivi de la réforme des ESAT (formation, mise à disposition, etc.) - Le plan des métiers de l'aide aux personnes handicapées et âgées - L'enquête de suivi qualitatif du développement des SSIAD – SAMSAH de la CNSA - Retour sur les priorités d'action sociale et médico-sociale et préparation du PRIAC de la région Centre
23/06/2009	- Scolarisation des enfants handicapés suite au décret et à l'arrêté du 2 avril 2009 sur la coopération entre les établissements médico-sociaux et l'Education Nationale - Point sur les ESAT et l'arrivée d'un nouveau mode de tarification - Conséquences sur les MAS / FAM / SAMSAH suite au décret du 20 mars 2009 - Actualisation du PRIAC pour la période 2009-2013 - Réforme des tutelles et conséquences pour les établissements et les associations - Questions diverses : - Point sur le thème de l'atelier « handicap » du prochain Congrès du réseau UNIOPSS / URIOPSS qui aura lieu à Lyon du 27 au 29 janvier 2010

Groupe de travail des personnes siégeant dans les MDPH

Les associations siégeant à la CDAPH, la COMEX et au CDCPH de l'Indre se sont réunies en septembre 2007 pour faire un point sur le « fonctionnement » de la MDPH. Dans ce contexte, un courrier informant des préoccupations des associations a été rédigé par l'URIOPSS à l'attention de Monsieur BLONDEAU, Vice-Président du Conseil général. Madame DE GOUVILLE, Directrice de la DPDS de l'Indre a fait savoir qu'elle pouvait répondre à cet écrit mais que la teneur de la lettre serait très formelle (et donc peu propice à l'échange) ; une rencontre avec l'URIOPSS a été envisagée. Les adhérents de l'Indre se sont donc réunis à nouveau le 3 juin 2008 pour mettre à jour leurs demandes en vue de la rencontre du 10 juin avec Madame De GOUVILLE et Monsieur BLONDEAU. Celle-ci a été très intéressante. Les associations ont été écoutées. Cette approche constructive (élaboration de propositions) a été bien perçue, d'autant que la Directrice de la DPDS s'est dite prête à avoir d'autres réunions de ce type.

Aide et soins à domicile

Les sujets traités en commission régionale illustrent les thèmes principaux travaillés dans le cadre du conseil technique.

Date	Thèmes abordés
16/03/2007	• Tour de table d'actualité des associations et services au regard notamment du droit d'option autorisation/agrément, de la campagne budgétaire, du plan Borloo... ; • Présentation et échanges sur les résultats de l'enquête régionale menée par l'URIOPSS Centre relative à l'activité 2005 des services d'aide à domicile en direction des personnes âgées et des personnes handicapées ; • Point sur la démarche engagée par l'URIOPSS Centre portant sur les conditions de travail des intervenants à domicile ; • Professionnalisation dans le secteur de l'aide à domicile (y compris de l'encadrement intermédiaire) notamment à travers : • Les dispositifs régionaux de formation professionnelle (schéma des formations sociales 2007-2011, EDEC,...) ; • Le dispositif Cap'Asso.
27/02/2008	Commission commune « Etablissements Hébergeant des Personnes Agées & SSIAD » Retour sur les priorités régionales d'action sociale et médico-sociale et préparation du PRIAC (programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie) de la région Centre • Le développement des soins palliatifs en EHPA et en SSIAD • La création du nouveau risque de protection sociale • La création des Agences Régionales de Santé Commission « SSIAD » • Retour sur l'étude menée par la CRAM du Centre « Quelle place pour les SSIAD ? » • Projet de rapport du groupe de travail IGAS sur l'offre de soins infirmiers • Rapport provisoire CNSA sur l'enquête de suivi qualitatif du développement des SSIAD handicap • Question de la prise en compte des charges sociales des infirmiers libéraux (cf. ci-joint, une note concernant cette problématique, accompagnée de la lettre d'interpellation des pouvoirs publics sur le sujet)
05/05/2009	• actualité du secteur des services d'aide et des soins à domicile (enquêtes annuelles d'activité de l'URIOPSS, projet de convention UNIOPISS / ANSP, sectorisation des infirmiers...) • droit d'option pour les services d'aide à domicile entre l'autorisation et l'agrément : quels enseignements trois ans après ? • les SPASAD dans le paysage actuel et à venir de l'aide et des soins à domicile : • plus-value ? • coordination avec les futures ARS ? • suites données par la CRAM du Centre à leur étude 2006 sur les SSIAD et point sur l'étude de la prise en charge des patients « lourds » (sous réserve de confirmation) • présentation par la CNSA d'une enquête de suivi du développement des services médico-sociaux des personnes handicapées (SAMSAH et SSIAD) • état des lieux et perspectives en région Centre du développement des SAMSAH et SSIAD pour personnes handicapées

Travail sur la situation des emplois dans le secteur de l'aide à domicile, sur la région Centre

L'URIOPSS Centre suit, depuis 1993, l'évolution de l'activité prestataire et mandataire, en réalisant une enquête annuelle auprès des services non lucratifs d'aide à domicile des six départements de la région Centre. L'étude ainsi menée par l'URIOPSS intègre également les données des CCAS et CIAS (Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale).

Il est à noter que l'URIOPSS est le seul organisme à disposer, pour la région Centre, d'un tel recensement annuel, aussi modeste soit-il.

En 2007, nous avons souhaité affiner cette observation sur l'évolution de l'emploi, par l'identification des points de difficultés rencontrés par les employeurs et les salariés, en la croisant avec la question de l'amélioration de la qualité des prestations, afin de rechercher des solutions permettant de consolider l'emploi en diminuant la précarité des intervenants au domicile.

A cette fin, l'URIOPSS Centre a signé une convention avec l'UNIOPISS, en sa fonction de CNAR « Action sociale, médico-sociale et santé », dont l'objet général est la réalisation d'une action de ciblage régional des potentiels de création d'emplois dans les associations sociales, médico-sociales et sanitaires.

Cette démarche nous a permis d'aboutir à un diagnostic partagé par les structures gestionnaire employeurs et les syndicats salariés de la région Centre, en vue de le présenter aux autorités de contrôle et aux financeurs, et de le confronter à leurs propres contraintes, pour déboucher sur des pistes d'action permettant le développement, dans le respect des prérogatives de chacun, des services non lucratifs d'aide à domicile en région Centre.

Ont également été travaillées 11 fiches offrant des propositions associatives d'action, en vue d'aboutir ensemble à la consolidation et la valorisation des services non lucratifs d'aide à domicile en région Centre.

Plateforme des services à la personne dans le département du Cher

La DDTEFP du Cher a conventionné avec l'URIOPSS pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'une plateforme des services à la personne sur le département, visant notamment à accroître la durée du travail des intervenants à domicile. Cette action s'est inscrite dans la continuité des travaux engagés dans le cadre du CNAR « Aide à domicile » autour du thème « Conditions d'emploi et qualité des prestations dans l'aide à domicile » (cf ci-dessus).

Le rapport remis en 2008 examinait l'opportunité et la faisabilité du projet et proposait un montage financier et un montage juridique.

Personnes âgées

Les sujets traités en commission régionale illustrent les thèmes principaux travaillés dans le cadre du conseil technique.

Date	Thèmes abordés
27/02/2008	Commission « Etablissements Hébergeant des Personnes Agées » • Les mesures de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2008 • Le Plan d'Aide à la Modernisation (CNSA) • Le Plan Alzheimer • L'obligation de la continuité du service électrique • La gestion des risques de maltraitance • Les modalités d'intervention des services d'HAD dans les EHPA Commission commune « Etablissements Hébergeant des Personnes Agées & SSIAD » Retour sur les priorités régionales d'action sociale et médico-sociale et préparation du PRIAC (programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie) de la région Centre • Le développement des soins palliatifs en EHPA et en SSIAD • La création du nouveau risque de protection sociale • La création des Agences Régionales de Santé
18/12/2008	• Bref retour sur les 7èmes Assises des Etablissements et Services Associatifs pour Personnes Agées qui se sont tenues à Lyon, les 25 et 26 novembre 2008 • Restitution de l'enquête UNIPSS/URIOPSS sur la modernisation des EHPA (focus sur la région Centre) • Point sur la 1ère vague de renouvellement des conventions tripartites (impact de la "pathosification") • Les dispositions du PLFSS 2009 (réintroduction des médicaments, forfaitisation des dotations soins ...) • Echanges autour de l'actualisation du PRIAC (programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie) de la région Centre • La nouvelle politique de la CNAV en matière d'action sociale immobilière
27/02/2008	Commission commune « Etablissements Hébergeant des Personnes Agées & SSIAD » • Retour sur les priorités régionales d'action sociale et médico-sociale et préparation du PRIAC (programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie) de la région Centre • Le développement des soins palliatifs en EHPA et en SSIAD • La création du nouveau risque de protection sociale • La création des Agences Régionales de Santé
12/06/2009	• 5ème Risque : où en est-on ? • Réforme de la tarification des soins • Mise en œuvre du Plan Alzheimer (Assises régionales, PASA, UHR ...) • Evaluation interne et Bienveillance (Assises départementales, ANESM ...) • Actualisation du PRIAC • Autres points : réforme des tutelles, Pathos, AGGIR, groupe électrogène

Travail sur les priorités d'action sociale et médico-sociale

En tant que membre du CROSMS de la région Centre, face notamment aux constats de prix de journée hébergement (à la charge du résident) de plus en plus élevés et de promoteurs quasi exclusivement commerciaux, l'URIOPSS Centre a proposé la mise en place d'un groupe de travail relatif aux établissements hébergeant des personnes âgées.

Les principaux objectifs de ce groupe de travail, qui s'est prolongé sur 2009, sont :

- ✓ identifier les prix de journée et les confronter aux pensions de retraite ;
- ✓ proposer différentes pistes pour contenir le reste à charge (maîtrise des dépenses) ;

- ✓ réfléchir aux modalités d'amélioration des conditions d'accueil (en termes de temps de présence, de prise en charge) sans alourdir les tarifs supportés par les personnes âgées et leur famille, tout en veillant à l'adaptation des établissements à des prises en charge de plus en plus lourdes.

Enquête sur le besoin de modernisation des EHPA

En vue notamment des Assises nationales des établissements et services associatifs pour personnes âgées de novembre 2008, l'URIOPSS Centre a contribué à l'enquête menée, d'une part, sur le besoin de modernisation des EHPA, mais aussi, d'autre part, sur l'accompagnement des troubles cognitifs et la diversification de l'accueil.

La production d'une synthèse régionale a permis d'enrichir nos échanges, dans le cadre du groupe de travail CROSMS pré-citée, mais aussi de les objectiver.

Par exemple, l'ancienneté moyenne des établissements associatifs en région Centre est de 35 ans ; 31% déclarent que des travaux de mise en norme sont nécessaires, 23% doivent être rénovés et 15% ont pour projets une reconstruction, une restructuration ou une extension.

En région Centre, seuls 14% des établissements associatifs comportent des places dédiées aux personnes présentant des troubles cognitifs, d'où la nécessité de créer des accueils spécifiques et d'inscrire cet accueil dans un volet particulier du projet d'établissement.

Enfin, seuls 5% des établissements associatifs ont des places d'accueil de jour ; 57% semblent avoir des places d'hébergement temporaire, mais pour 38%, ces places représentent moins de 10% de leur capacité totale. Impulsion doit être donnée pour la mise en place d'une offre de service d'accueil non permanent bien identifiée, dotée de capacité d'accueil suffisante pour permettre la mise en place de véritable projet pour identifier cet accompagnement.

Santé

Les sujets traités en commission régionale illustrent les thèmes principaux travaillés dans le cadre du conseil technique.

Date	Thèmes abordés
10/09/2007	• Etat des lieux des préoccupations des adhérents ; • Bilans des travaux du réseau UNIOPSS/URIOPSS dans le secteur de la santé et chantiers en cours, par Cécile CHARTREAU, Conseillère technique à l'UNIOPSS, en charge des Politiques sanitaires et de Santé ; • Point sur la Conférence Régionale de Santé, par Jocelyne GOUGEON ; • Articulation du champ sanitaire et médico-social : quels enjeux en région Centre ? • Perspectives de travail de la Commission Régionale et préparation de la rencontre avec le Directeur de l'ARH ;
18/01/2008	• Retour sur la rencontre avec le Directeur de l'ARH ; • Les travaux sur le financement et les missions des soins de suite et de réadaptation ; • La gouvernance des politiques de santé et la perspective de création des Agences Régionales de Santé (ARS) ; • Points d'information et d'échange : - La loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2008 (Les zones de revitalisation rurales (ZRR), opposabilité des conventions collectives...) - Retour sur le Congrès de l'UNIOPSS

Zoom sur la rencontre avec le Directeur de l'ARH

Mme PROT-LEGER, Mme GOUGEON et M PRIOU ont rencontré Patrice LEGRAND, Directeur de L'ARH le 21 septembre 2007.

Cette rencontre faisait suite à des questions soulevées lors de la Commission Régionale Santé et des positions prises par le Conseil d'Administration de l'URIOPSS.

L'échange était intéressant, le Directeur de l'ARH a montré son souci de contribuer à la résolution des problèmes soulevés, de nombreuses démarches étant entreprises au niveau des autorités nationales, avec la volonté de traiter individuellement les situations problématiques en région, pour exemple notamment :

- La prise en charge des frais de transport liés à des consultations externes de patients en SSR ;
- Le renouvellement des CPOM ;
- Les soins palliatifs
- Les problèmes de démographie médicale.

Zoom sur la Conférence régionale de santé

Elle s'est tenue le 16 mai 2008

Tous les rapports officiels ont été présentés. C'est la deuxième conférence régionale qui est organisée et elle fait part des travaux réalisés en 2007. Un rapport sur les orientations de la mission régionale de santé du Centre a clos la matinée. L'après-midi ont été notamment abordées les thématiques suivantes :

- Le rapport de la DRASS sur le GRSP (groupe régional de santé publique) ;
- Un bilan des états généraux de la prévention ;
- Le PRAPS (programme régional d'accès à la prévention et aux soins) ;
- L'atelier santé/ville avec une présentation de ce qui s'est fait à Dreux et à Vernouillet.

Pour mémoire, l'URIOPSS est membre du Bureau de cette conférence.

c) les domaines transversaux

Régulation, autorisation, droit des usagers

Zoom sur les groupes de travail CROSMS

Au 1^{er} trimestre 2008, le CROSMS a décidé la mise en place de 4 groupes de travail, notamment sur propositions de l'URIOPSS, sur les thèmes suivants :

- Pour la section « Personnes handicapées » : « évaluation des besoins des personnes handicapées et pistes d'évolution des dispositifs », animé par le CREAL dans le cadre d'une convention financée par la DRASS
- Pour la section « Personnes en difficultés sociales » : « évolution des besoins des personnes en situation de pauvreté, en terme d'accès au logement et aux soins, et adaptation des réponses sociales et médico-sociales » animé, à titre bénévole, par la FNARS avec l'URIOPSS.
- Pour la section « Personnes âgées » : « Adapter les réponses (qualitativement et quantitativement) aux besoins en veillant à l'accessibilité financière des personnes » animé par l'URIOPSS, à titre bénévole.
- Pour la section « Protection administrative et judiciaire de la jeunesse » : « Les dispositifs actuels du secteur PAJE et leur évolution sur l'ensemble des départements de la région Centre » animé par le CREAL dans le cadre d'une convention financée par la DRPJ.

Chacun des groupes a été réuni plusieurs fois au cours de l'année 2008 et les comptes-rendus de ces groupes de travail ont été présentés lors de la séance du CROSMS du 20 janvier 2009.

Ils ont également été diffusés par le biais du Bulletin Mensuel de l'URIOPSS

Financement, budget, gestion, tarification / vie associative

Zoom sur la journée régionale « Pluriannualité budgétaire, coopération : quels enjeux pour la gouvernance des associations sanitaires et sociales »

Elle s'est tenue le 4 mars 2008 à l'auditorium de la médiathèque d'Orléans et a réuni 173 personnes.

La matinée s'est déroulée sous la Présidence de M. DAUMAS, Président de l'ADAPEI 45. Sont intervenues Mme MAAREK, Directrice Générale EHPA Conseil et Mme SYLVAIN, Directrice des établissements et services de la CNSA.

Le débat a porté sur les questions suivantes :

- Pourquoi les autorités promeuvent-elles aujourd'hui la pluriannualité budgétaire et la coopération ?
- Quelle recomposition ou restructuration du secteur est attendue par la mise en œuvre de ces nouveaux outils (CPOM, GCSMS) ?
- En quoi cette restructuration du secteur permettra d'améliorer l'accompagnement et la prise en charge des personnes fragiles et vulnérables ?
- Quels sont les enjeux, de leur point de vue, pour les associations gestionnaires dans leur diversité ?

Mme L'HOSTIS de l'URIOPSS a clôturé le premier temps par une intervention sur les enjeux de la pluriannualité budgétaire, de la coopération et des CPOM pour la gouvernance associative.

2 témoignages associatifs l'un sur un CPOM et l'autre sur un GCSMS ont alimenté les échanges de l'après-midi. Le premier étant celui de M. MEHENNI, Directeur général de l'ASDL et de Mme BAGHADOUST, Directrice de la DASS 41, qui ont expliqué la mise en place du CPOM de l'association ASLD. Le second témoignage, constitué du binôme M. DUPUIS, Administrateur d'Espérance Indre et M. TAIMIOT, Directeur de l'APAJH 36 a permis de rendre compte de leur expérience dans la mise en place d'un groupement de coopération. Une table ronde sur la pluriannualité et la coopération a ponctué la

deuxième moitié de l'après-midi. S'y sont exprimés M. DETOUR, Directeur de la DRASS, Mme BRIET du Conseil général d'Indre et Loire et Mme SIX du Conseil général du Loiret. M. VINSONNEAU, Adjoint au Directeur général de l'URIOPSS, a clôturé l'après-midi.

Zoom sur le CNAR Gestion

L'Uniopss pilote le Centre National d'Animation et de Ressources (CNAR) du secteur " action sociale, médico-sociale et santé ", au sein du dispositif national d'appui aux activités et services d'utilité sociale dit DLA (Dispositif local d'accompagnement). Dans le cadre de ses missions de soutien à l'emploi et à la viabilité économique des associations sanitaires et sociales, le Cnar a produit une série de fiches pratiques de gestion. Ces fiches sont destinées aux responsables et cadres d'associations sanitaires et sociales et aux professionnels de l'accompagnement que sont les DLA et C2RA. Il a ainsi été constitué au sein de l'URIOPSS un groupe de travail auquel l'URIOPSS Centre a participé. Ce groupe de travail s'est réuni plusieurs fois au cours de l'année 2007 à Paris.

Ressources humaines et emplois

Zoom sur le CNAR Droit Social

L'UNIOPSS pilote le Centre National d'Animation et de Ressources (CNAR) du secteur "action sociale, médico-sociale et santé ", au sein du dispositif national d'appui aux activités et services d'utilité sociale dit DLA (Dispositif local d'accompagnement). Il a ainsi été constitué au sein de l'UNIOPSS un groupe de travail auquel l'URIOPSS Centre a participé. Ce groupe de travail a été réuni au cours de l'année 2007 à Paris.

L'URIOPSS Centre a ainsi réalisé, courant de l'année 2007, deux fiches :

- Restructurations et droit social - Transfert des contrats de travail : Art. L. 122-12 al. 2 du Code du travail
- Restructurations et droit social : Impact d'une restructuration sur l'adhésion à un régime de prévoyance

Zoom sur l'action de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

Le secteur sanitaire, social et médico-social est et sera confronté dans les années à venir à des départs massifs à la retraite, à une pénurie de main d'œuvre en professionnels qualifiés, auxquels s'ajoute également une évolution des politiques sociales qui se traduira par une transformation des demandes des personnes accueillies ou suivies.

Dès lors, il est nécessaire pour les organismes privés à but non lucratif du secteur d'avoir une démarche prospective en matière de compétences et de qualifications pour leur permettre de s'organiser, de s'adapter et de se professionnaliser pour répondre au mieux au contexte actuel et futur. En effet, tournées essentiellement vers des objectifs de réponse aux besoins des populations et de régulation des activités, les structures notamment associatives de ce secteur ne sont pas familières des outils de la politique de l'emploi ou de la gestion des mutations impliquant ses personnels.

Il convient donc de les aider à s'interroger sur les compétences de leur personnel, les métiers à privilégier, les qualifications des salariés, la formation, la réorganisation du travail, le dialogue social ... afin de leur permettre de proposer et d'offrir des prestations de qualité et innovantes en adéquation avec l'évaluation des besoins des publics fragiles et des attentes des pouvoirs publics.

Plusieurs outils ont contribué, en Région Centre, à établir ce constat partagé et à proposer des orientations concrètes pour permettre de s'adapter. Il s'agit en particulier du volet Ressources Humaines du PRIAC réalisé à partir de 2006 par la DRASS du Centre dont les priorités ont contribué à l'élaboration du Schéma régional des formations sanitaires et sociales notamment dans la fiche action n°7 visant à « soutenir la professionnalisation du secteur de l'aide à domicile et du secteur social et médico-social ». Il est précisé dans le schéma régional qu'afin « de s'adapter à l'évolution des besoins des usagers et de disposer du personnel nécessaire, le secteur social et médico-social doit développer des pratiques actives de gestion des ressources humaines en s'appuyant notamment sur la GPEC et la professionnalisation de ses salariés ».

C'est pourquoi, il est apparu opportun d'aider les structures sociales et médico-sociales dans une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Démarche pouvant

utilement être engagée dans la perspective de la conclusion d'un contrat pluriannuel d'objectif et de moyen (CPOM) avec les autorités de tarification.

Suite aux quatre journées d'information et de sensibilisation à la GPEC menées par l'URIOPSS Centre en novembre 2006, la majeure partie des 97 participants avaient exprimé le souhait de poursuivre cette réflexion. La moitié des participants avaient estimé avoir besoin d'un accompagnement pour mettre en place une GPEC.

L'URIOPSS Centre, en partenariat avec l'Agence Régionale de l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) du Centre, a expérimenté en 2008, en prolongement de l'action de sensibilisation à la GPEC de 2006, un ensemble d'outils avec 10 organismes privés à but non lucratif volontaires afin de les adapter aux besoins du secteur sanitaire et social.

Cette action de sensibilisation a été soutenue financièrement par la Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP). Une participation financière a été sollicitée auprès des organismes volontaires avec possibilité de prise en charge par les OPCA.

L'action proposée a alterné :

- Des temps dits collectifs : 5 journées de travail avec l'ensemble des organismes d'un groupe de travail ;
- Des temps dits individuels : 7 demi-journées ou 3,5 journées d'accompagnement sur site dans chaque organisme avec l'appui d'un consultant.

Le consultant retenu a été le cabinet Actiforces Conseil.

10 organismes privés à but non lucratif volontaires se sont ainsi engagés dans l'action de sensibilisation à la démarche de GPEC conduite par l'URIOPSS Centre. Parmi eux, 4 intervenaient dans le champ du handicap, 2 dans celui des jeunes en difficultés, 2 dans l'aide à domicile et 2 relevaient de plusieurs secteurs (sanitaire, personnes âgées et aide à domicile)

L'expérimentation 2008 s'est clôturée par une journée de valorisation, qui s'est déroulée le **jeudi 13 novembre 2008** à Saint Jean de Braye (45). Cette journée a réuni plus de 90 participants. Mesdames FAUCHEUX, Responsable de la Mission mutation économique et développement, et MAILLET, Contrôleur du travail, ont représenté la DRTEFP à cette journée.

L'objectif de cette journée était de présenter les enjeux d'une démarche de GPEC et ses modalités de mise en œuvre concrètes. Elle a rendu compte des résultats de l'expérimentation menée auprès des 10 organismes privés à but non lucratif. Elle a permis également de présenter les perspectives pour 2009 offertes par le Plan Régional des Métiers au service des Personnes Handicapées et Personnes Âgées Dépendantes.

2- Le soutien et l'accompagnement individualisés

Il s'agit d'un appui expert mobilisant des personnes ressources internes et externes donnant lieu à facturation. Intérêt pour les adhérents : des tarifs attractifs et la qualité des intervenants au service des valeurs associatives.

Ce service est coordonné par Caroline VARANNE.

Formation en inter et en intra

Gestion - Tarification ; Droit du travail et gestion des ressources humaines ; Accompagnement des pratiques...

Appui à la Conduite de projets et à l'accompagnement du changement :

Projet et statuts associatifs, projet d'établissement et de service, évaluation du projet associatif et évaluation interne ; CPOM, analyse financière et comptable ; coopérations et regroupements ; organisation, droit social et GRH.

a) Le service formation de l'URIOPSS Centre

L'URIOPSS Centre propose :

- **des formations INTER-établissements** : organisées sur de courtes durées (de 1 à 4 jours), elles permettent aux responsables associatifs et à leurs salariés de se former, se perfectionner,

s'informer et échanger. Ces stages, à programme fixe, portent sur des thèmes de formation déterminés en fonction des besoins des adhérents ;

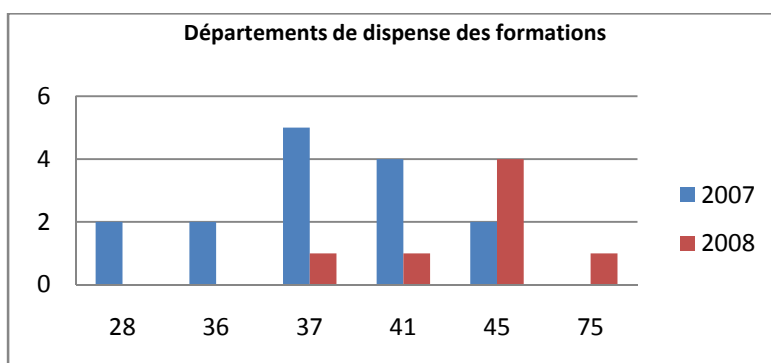
- **des formations INTRA-établissements** : construites "à la carte", elles sont organisées en fonction des projets et des priorités des associations et leurs établissements et services qui en font la demande. Elles se déroulent sur site.

Pour animer ces stages, l'URIOPSS Centre fait appel à des formateurs spécialistes du secteur associatif sanitaire et social. Elle mobilise également, autant que possible, ses compétences internes en faisant intervenir les Conseillers Techniques.

Intitulé formation INTER	nbre stagiaires 2007	nbre stagiaires 2008
DROIT DU TRAVAIL		
La maladie et l'accident du travail	5	
Le travail à temps partiel	9	
Méthodologie d'élaboration de la fiche de poste	7	10
Entretien d'évaluation et entretien professionnel	9	6
Annualisation et gestion des plannings		15
Le temps de travail effectif		8
CDD et temps partiel		3
Techniques de calcul de la paye		8
GESTION / TARIFICATION		
Les indicateurs médico-socio-économiques	22	25
Du Budget Prévisionnel au Compte Administratif	6	6
Le mécanisme du Plan Pluriannuel de Financement	8	10
Les mécanismes de financement des ESMS	8	
Spécificités comptables	7	
Le budget prévisionnel avec le logiciel KEOPSS	15	5
Analyse financière		8
Pluriannualité budgétaire et CPOM		11
Coopération et Regroupements		7
Sièges sociaux		12
Comment établir son EPRD ?		11
ACCOMPAGNER LES PRATIQUES		
Gestion de l'agressivité et de la violence des usagers	11	5
Accès aux dossiers	8	
Conduire une démarche d'évaluation interne		8
Elaborer un référentiel d'évaluation interne		9
TOTAL	115	167

Intitulé formation INTRA	nbre stagiaires 2007	nb stagiaires 2008
DROIT DU TRAVAIL		
Contrat de travail	4	
Fiche de poste	10	
Annualisation du temps de travail		4
GESTION / TARIFICATION		
Compte administratif	15	
Indicateurs médico-socio-économiques	21	
Analyse financière	3	
Constitution et dépôt d'un dossier CROSMS	9	9
Etablir son budget prévisionnel à l'aide du logiciel KEOPSS		7

ACCOMPAGNER LES PRATIQUES		
Méthodologie d'élaboration du projet d'établissement	35	
Vie affective et sexuelle des jeunes déficients mentaux	55	
Gestion de l'agressivité et de la violence	60	
Accès aux dossiers des usagers	34	
Loi du 11 février 2005	9	
Journée de la parentalité	17	
Outils loi 2002-2		6
Management d'équipe		9
TOTAL	272	35



Intitulé formation BENEVOLES	nbre stagiaires 2007	nbre stagiaires 2008
Loi 2002-2	15	
Loi Handicap	9	
Loi 1901 et répartition des pouvoirs dans les associations	14	
Spécificités comptables et de gestion dans les associations	17	
Valeurs associatives et logique de marché	5	
Projet associatif		19
Nouveaux enjeux des politiques d'action sociale et médico-sociale		8
TOTAL	60	27

Intitulé formation pour TIERS	nbre stagiaires 2007	nbre stagiaires 2008
DROIT DU TRAVAIL		
Etablir son compte administratif avec le logiciel KEOPSS pour l'URIOPSS Ile-de-France	10	
Budget Prévisionnel avec KEOPSS pour l'URIOPSS Ile-de-France	25	
Master 1 EDMOS pour l'ANDESI	7	
Politique en direction des personnes handicapées pour l'ERTS (CAFERUIS)		20
Politique en direction des personnes âgées pour l'ERTS (CAFERUIS)		22
TOTAL	42	42

b) Les interventions

Parallèlement aux formations, l'URIOPSS Centre est également régulièrement invitée par des adhérents ou des partenaires pour intervenir lors d'Assemblée Générale, de Conseil d'administration, de journées d'étude, etc.

De par notamment sa fonction de représentation, le Directeur de l'URIOPSS est particulièrement sollicitée :

- 11/05/2009 : Intervention pour SOLIDEL (réseau MSA) sur le thème « L'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes » à Moustey (Landes).
- 22/01/2009 : Intervention pour le GIRFAS sur le thème « L'émergence du projet de vie dans les politiques d'action sociale : quels impacts sur les pratiques d'aide et d'accompagnement ? » à l'IRTS de Bretagne à Rennes.
- 16/01/2009 : Audition par le groupe « travailleur pauvre » du Conseil économique et social (CESR) du Centre sur le thème « Inemployabilité et handicap social » à Orléans
- 08/01/2009 : Intervention pour l'ADAPEI 45, pour son séminaire de cadres, sur le thème : « Evolution de la fonction cadre » à Orléans.
- 19/12/2008 : Intervention pour ID 37 sur le thème : « Présentation de l'URIOPSS Centre et de l'actualité de la rentrée sociale », à Saint-Pierre des Corps
- 10/12/2008 : Audition sur le « 5ème risque de protection sociale » par le groupe socialiste de l'Assemblée Nationale
- 18/11/2008 : Intervention pour une journée d'étude de l'URIOPSS Bourgogne sur le thème « Handicap, dépendance : quelles perspectives de convergence depuis la loi du 11 février 2005 et la création prochaine d'un 5ème risque de protection sociale ? », à Dijon.
- 07/10/2008 : Intervention pour l'ADSEA 28, pour son séminaire de cadres, sur le thème : « De la « Réforme Générale des Politiques Publiques » aux réformes sectorielles en cours (protection de l'enfance, prévention de la délinquance, Agences Régionales de Santé, majeurs protégés,...) : comprendre les changements à l'œuvre dans l'organisation de notre secteur d'activité », à Bellême (61).
- 18/09/2008 : Intervention pour l'APF Centre sur le thème « Réforme de l'Etat et ARS : impact pour le secteur médico-social » à Tours.
- 16/06/2008 : « Pluriannualité budgétaire et CPOM », pour l'AIDAPHI à Saint-Jean de Braye (45)
- 04/06/2008 : Intervention à l'AG de l'ADPEP 45 sur le thème : « La prestation de Compensation pour les enfants handicapés : entre l'AEEH et la PCH, quel choix pour les familles ? Conditions d'accès, avantages, risques ? » à Saint Jean Le Blanc.
- 10/03/2008 : Intervention aux Journées ANDICAT sur le thème « Nouveaux enjeux des politiques d'action sociale et médico-sociale », à Paris.
- 04/03/2008 : « Pluriannualité budgétaire et coopération : quels enjeux pour la gouvernance des associations sanitaires et sociale ? », Journée d'étude régionale de l'URIOPSS Centre, Orléans.
- 13/11/2007 : Intervention au Congrès de l'Uniopss au forum « Personnes âgées et personnes handicapées : Quelle prise en compte par la protection sociale de la compensation du manque et de la perte d'autonomie ? » à Nantes.
- 26/06/2007 : Intervention à l'AG de l'APHL sur le thème « Articulation entre le PRIAC et le schéma départemental », à Orléans la Source.
- 24/05/2007 : Intervention à la journée du CREAL sur les IME/IEM à la table ronde sur le thème : « Quels défis à relever pour les IME et IEM pour les deux années à venir ? », à Orléans.

L'équipe technique également :

Agnès Blondeau

- 13 novembre 2008 : Journée régionale « GPEC : quelles opportunités pour le secteur sanitaire, social et médico-social – présentation du bilan de l'action GPEC 2008 » à Orléans.
- 10 mars 2008 : Intervention pour le Service de Prévention Spécialisé de l'AIDAPHI « Loi relative à la prévention de la délinquance » à Saint Jean de Braye (45).

Delphine Dorlencourt

- 24 avril 2008 : Intervention sur le micro-crédit social pour l'UDAF d'Indre-et-Loire à Tours.

c) les accompagnements techniques

Notre expertise technique, en interne ou par l'intermédiaire de personnes ressources, nous amène également à intervenir sur des missions spécifiques, nécessitant un approfondissement particulier par rapport à notre conseil technique quotidien.

C'est notamment dans ce cadre que nous intervenons à la demande des DLA (Dispositif Local d'Accompagnement). Ce dispositif s'adresse aux structures qui développent des activités et services d'utilité sociale reconnues sur un territoire, qui créent de l'emploi. Ils ont pour mission d'établir un diagnostic partagé de la structure et de ses activités, puis de proposer un plan de consolidation qui peut reposer sur des accompagnements de type individuel et/ou collectif.

Durant les années 2007 et 2008, nous avons notamment assuré :

- un diagnostic des pratiques en droit du travail au sein d'un établissement pour personnes âgées ;
- un accompagnement au développement d'une stratégie de partenariat en vue de consolider l'activité d'une association
- des analyses de statuts et du règlement intérieur d'associations
- des accompagnements dans des procédures de rapprochement ou de fusion d'associations
- un accompagnement dans la constitution d'un dossier CROSMS pour un établissement expérimental
- des accompagnements dans des démarches d'évaluation interne et d'amélioration continue de la qualité
- des accompagnements dans des démarches de négociation d'un CPOM

d) les autres dispositifs**Dispositif Cap'Asso Centre**

L'URIOPSS poursuit l'accompagnement au montage de dossiers de subvention cap'asso. Pour mémoire, cette mesure, élaborée par le Conseil régional en concertation avec la Conférence Permanente des Coordinations Associatives, permet d'apporter un soutien financier aux projets d'activités pérennes mis en place par les associations, qui ont un impact social sur la population régionale.

Le dispositif CAP ASSO s'adresse à toutes les associations loi 1901 déclarées et relevant notamment des secteurs de l'environnement, du sport, de la culture, du social, du tourisme, de l'éducation populaire et de la solidarité internationale, ainsi qu'aux groupements d'employeurs spécialisés dans l'emploi associatif. Seuls sont éligibles les postes en contrat à durée indéterminée (CDI) et à temps plein ou partiel, dans la limite d'un mi-temps minimum (0.5 ETP).

La Région Centre et la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA) ont signé une Charte d'engagements réciproques. Dans le cadre de cet engagement, une équipe de conseillers associatifs des grands réseaux (CROS, URAF, UFOL, CRAJEP, URIOPSS, FROTSI, UNAT, Nature Centre), coordonnés par la CPCA et agréés par la Région sont habilités à accompagner les associations pour le montage de leur projet en fonction de leur activité (jeunesse, sport, culture, environnement, tourisme, etc.) et/ou de leur situation géographique.

Les premiers dossiers financés en 2005 sont arrivés à terme en 2008 aussi, le Conseil Régional a décidé de proposer un renouvellement du financement pour ces associations. Celui-ci ne sera pas systématique mais fonction de la réalisation du projet financé par le 1^{er} dossier cap'asso, de la poursuite du projet d'activité, du développement des partenariats financiers et/ ou des ressources propres. Les premiers dossiers devraient parvenir aux conseillers associatifs en fin d'année 2008.

Accompagnement URIOPSS	Accompagnement au montage	Visas simples	Dossier de renouvellement	Visas de renouvellement
2007	46	7		
2008	40	11	2	2

Micro-crédits sociaux

En 2007, le Crédit Coopératif et la Caisse des dépôts et consignations ont sollicité l'URIOPSS pour mettre en œuvre et promouvoir le dispositif de micro-crédits sociaux en région Centre. Cet outil, qui permet d'emprunter de 500 à 3 000 € sur une durée de 12 à 36 mois, vise à faciliter l'accès au crédit des populations qui en sont habituellement exclues en raison de leurs faibles ressources.

Le « plus » du dispositif est d'offrir aux personnes qui en bénéficient un accompagnement adapté à leur situation pour constituer leur demande de prêt et tout au long du remboursement.

Après une période de communication, plusieurs associations de la région Centre (l'ACESM (41), la FNARS (41), Insertion Développement (37), A2mains (37), l'UDAF 37 et l'Entraide Cantonale de Montlouis) ont rejoint le dispositif afin de favoriser l'accès aux crédits à la consommation des publics qu'elle soutient.

Au cours de l'année 2008, 7 conventions de partenariats ont ainsi été signées, 5 demandes ont été formulées et 4 acceptées.

3- Communication - Documentation

les revues

- Union Sociale

L'URIOPSS réalise, chaque mois, une revue : Union Sociale. Celle-ci est envoyée à 375 exemplaires dans la région Centre. Les administrateurs de l'URIOPSS, les établissements et services adhérents à l'URIOPSS et les administrations qui sont sensibilisés au secteur social et médico-social en sont destinataires.

- Le Bulletin Mensuel

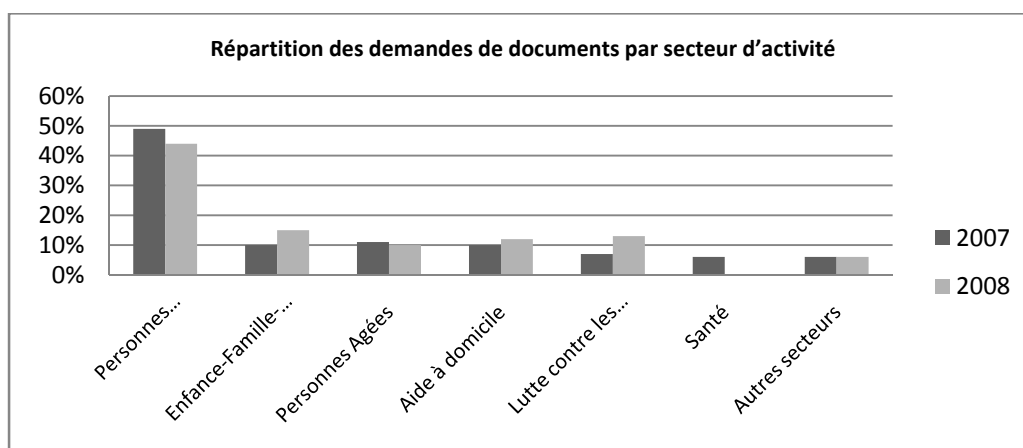
L'URIOPSS publie également une revue, le Bulletin Mensuel, envoyé à tous les adhérents de l'URIOPSS ainsi qu'aux administrations et partenaires ; ce qui représente environ 450 envois.

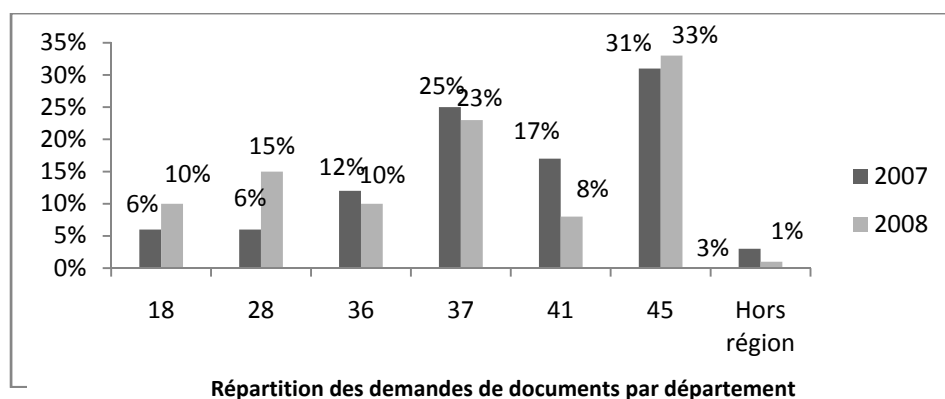
Nombre de bulletin produits en 2007 : 9

Nombre de bulletin produits en 2008 : 9

le service documentation

	Nombre de demandes	Nombre de demandes résultant de la consultation du BM	Nombre de documents envoyés
2007	101	37	191
2008	109	33	202





le site Internet de l'URIOPSS : <http://www.uriopss-centre.asso.fr>

Le nouveau site Internet a ouvert le 31 mars 2008 avec une nouvelle page d'accueil, de nouvelles modalités d'inscription aux listes de diffusion du réseau UNIO PSS-URIOPSS. Une présentation des nouvelles fonctionnalités du site a été faite sur le 6 départements par la Documentaliste lors des réunions GLASS.

le service « offres d'emploi »

Les adhérents peuvent déposer leurs offres d'emploi sur le site Internet de l'URIOPSS où elles sont ensuite reprises pour être publiées au Bulletin mensuel. Chaque mois, une vingtaine d'offres d'emploi sont ainsi diffusées. Moins connu mais ayant pourtant fait ses preuves, un service de demande d'emploi est disponible. Il permet au demandeur d'emploi du secteur) de déposer leur CV et celui-ci est alors consultable par les directeurs et présidents d'associations adhérents (il faut disposer d'un code d'accès).

les appels téléphoniques

L'URIOPSS reçoit, en moyenne, une quinzaine d'appels téléphoniques par jour.

Les sollicitations proviennent essentiellement des adhérents et portent, dans la majorité des cas, sur des questions techniques. Elles sont particulièrement nombreuses en matière budgétaire, comptable et financière. Les demandes adressées au Service Formation sont également très fréquentes : information générale sur les formations proposées par l'URIOPSS et celles qu'elle peut éventuellement construire à la demande, modalités d'inscription, etc.

Il est à noter cependant que le nombre d'informations traitées par messagerie électronique connaît une augmentation régulière depuis plusieurs années.



C - REPRESENTER LES INTERETS DU SECTEUR ASSOCIATIF SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

L'URIOPSS Centre remplit une mission de représentation politique du secteur associatif sanitaire, social et médico-social. A ce titre, elle a développé des relations avec les autorités responsables des politiques sociales et sanitaires au niveau régional et de ses six départements. L'Union régionale assure ainsi la représentation transversale des associations auprès des pouvoirs politiques, des administrations, des collectivités territoriales et de divers organismes de toute nature (autres réseaux régionaux, etc.).

L'URIOPSS Centre est notamment représentée au **CROSMS** (Comité régional d'organisation sociale et médico-sociale), au sein de chacune de ses quatre sections (Personnes Handicapées, Personnes âgées, Protection Administrative et Judiciaire de l'Enfance, Personnes en difficultés sociales). Dans ce cadre, l'URIOPSS Centre participe avec voix délibérative aux avis émis par le CROSMS relatifs aux projets de création, d'extension ou de transformation de places d'établissements et services sociaux et médico-

sociaux, ainsi qu'aux avis sur les schémas départementaux et sur le PRIAC (programme interdépartemental d'accompagnement des personnes handicapées et âgées dépendantes). Elle contribue également à la définition des priorités d'action sociale et médico-sociale que le CROSMS doit désormais fixer.

L'URIOPSS Centre siège également au **CROS** (Comité régional d'organisation sanitaire). Dans ce cadre, l'URIOPSS Centre donne son avis sur les projets soumis au CROS ainsi que sur la politique d'équipement sanitaire régionale (SROS...).

L'URIOPSS Centre est également fortement investie au sein de la **Conférence régionale de Santé**. L'URIOPSS y est représentée par Mme Jocelyne GOUGEON, qui est membre du bureau de la Conférence et participe à ce titre à la formation spécialisée sur les droits des usagers, et par M. Johan PRIOU. Ce dernier représente également l'URIOPSS à la **Commission Régionale de Concertation en Santé Mentale**. **Le Conseil d'Administration de l'URIOPSS attache importance et espoir dans l'aspect complémentarité entre le sanitaire et le social et le médico social.**

Dans le but de promouvoir le secteur privé non lucratif sanitaire et social et les valeurs qui le fondent, l'URIOPSS Centre est notamment représentée au sein du **Conseil économique et social** (CESR) de la région Centre. Cette représentation depuis 2007 par M. Dominique SACHER, au titre de l'URIOPSS, et par M. Sébastien ROBLIQUE, au titre du Collectif ALERTE. Parmi les travaux de ces dernières années, on peut souligner l'importante réflexion conduite sur les travailleurs pauvres, avec des propositions visant notamment à adapter les politiques régionales en matière de logement et de transport.

L'URIOPSS Centre est également représentée au sein de la **Conférence permanente des coordinations associatives** de la région (CPCA Centre) dont M. Dominique SACHER assure la présidence au titre de l'URIOPSS et à la **Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire** (CRESS Centre)..

L'URIOPSS Centre est également présente au CREA Centre. Plus généralement, l'URIOPSS Centre est représentée dans les principales instances régionales, départementales, et au niveau des pays, généralement par l'intermédiaire de membres de son Conseil d'administration, notamment par les Délégués et Délégués adjoints des GLASS des six départements de la région. Elle peut également être représentée, chaque fois que nécessaire, par un ou plusieurs de ses adhérents particulièrement intéressés et qualifiés pour prendre position, en lien avec le siège de l'URIOPSS Centre, sur les questions examinées.

Ainsi, l'URIOPSS Centre est présente dans les instances suivantes (juin 2009) :

L'URIOPSS est membre d'instances et d'organismes régionaux		
CPCA	Johan PRIOU (titulaire)	Directeur de l'URIOPSS
	Marie-Paule PROT-LEGER (suppléante)	Présidente de l'URIOPSS
CRESS	Johan PRIOU	Directeur de l'URIOPSS
CESR	Dominique SACHER	URIOPSS Centre
	Sébastien ROBLIQUE	Au titre du Collectif ALERTE
Centr'Actif	Johan PRIOU	Directeur de l'URIOPSS
CROS	Jocelyne GOUGEON (titulaire)	Secrétaire du Bureau de l'URIOPSS
	Johan PRIOU (suppléant)	Directeur de l'URIOPSS
CROSMS Personnes Handicapées	Johan PRIOU (titulaire)	Directeur de l'URIOPSS
	Claude LAIZE (suppléant)	ACGESSMS – ITEP St Antoine
CROSMS Protection Administrative et Judiciaire de l'Enfance	Bernard LEMAIGNAN (titulaire)	ADSEA 28 – DG
	Guy NEVEU (suppléant)	Association Chantemoulin
CROSMS Personnes en difficultés sociales	Jocelyne GOUGEON (titulaire)	Secrétaire du Bureau de l'URIOPSS

	Delphine DORLENCOURT (suppléante)	Conseillère technique de l'URIOPSS
CROSMS Personnes âgées	Caroline VARANNE (titulaire)	Conseillère technique de l'URIOPSS
	Alain DE BECQUE (suppléant)	UNA Centre
Conférence Régionale Santé	Johan PRIOU	Directeur de l'URIOPSS
Conférence Régionale Santé	Jocelyne GOUGEON	Secrétaire du Bureau de l'URIOPSS
Commission Régionale de Concertation en Santé Mentale	Johan PRIOU	Directeur de l'URIOPSS
Commission Régionale des études : médicales, pharmaceutiques et biologiques	Marie-Paule PROT-LEGER	Présidente de l'URIOPSS
Observatoire Régional de la Santé	Le Directeur de l'URIOPSS représenté par Audrey BOUTELET	Conseillère technique URIOPSS
FRAPS	Le Directeur de l'URIOPSS représenté par Audrey BOUTELET	Conseillère technique URIOPSS
CREAI	Johan PRIOU (titulaire)	Directeur de l'URIOPSS
	Marie-Paule PROT-LEGER (suppléante)	Présidente de l'URIOPSS
C.I.R.R.I.E.	La Présidente de l'URIOPSS représentée par Delphine DORLENCOURT	Conseillère technique URIOPSS
ARDEQAF – ERTS Formation des travailleurs sociaux	Marie Paule PROT LEGER	Présidente de l'URIOPSS
OTDI – 36 Formation des travailleurs sociaux	Daniel BENEZRA	Solidarité Accueil
ERTS Commission pédagogique du DEAVS	Caroline VARANNE	Conseillère technique URIOPSS
EDEC Aide à Domicile	Le Directeur de l'URIOPSS représenté par Marie-Pierre QUIBLIER	Conseillère technique URIOPSS
PRDF	Le Directeur de l'URIOPSS représenté par Caroline VARANNE	Conseillère technique URIOPSS
L'URIOPSS est représentée dans différentes commissions départementales		
CODERPA de l'INDRE	Philippe TROUVE	ASMAD
	Danièle VINCENT	Maison de retraite « La Charmée »
	Muriel GRENON	Partage Solidarité Accueil - Maison de retraite
CODERPA du Loiret	Claude BOUGET	Administrateur de l'URIOPSS
Coordination Gériatrique de l'INDRE	Philippe TROUVE	ASMAD
Instance de Coordination Gériatrique de LOIR-ET-CHER	Pascal DUPONT	ADMR
	Jean-Marc BUTTERBACH	Maison de retraité médicalisée « Le Château »
	Le Directeur de l'URIOPSS représenté par Caroline VARANNE	Conseillère technique URIOPSS
Commission de l'accueil des jeunes enfants de l'INDRE	Marcel HARTMANN	Centre du Colombier - CMPP/CAMSP A.I.D.A.P.H.I.
Commission de l'accueil des jeunes enfants du LOIRET	Claude MIRET	Administrateur de l'URIOPSS
	Caroline VARANNE	Conseillère technique URIOPSS

Des orientations politiques

En 2007, le Conseil d'Administration de l'URIOPSS Centre a adopté les « propositions prioritaires de l'URIOPSS Centre ». Elles se déclinent de la façon suivante :

Thèmes transversaux

1. Construire les bases d'une véritable concertation
 - Préparer en amont l'élaboration des « priorités d'action sociale et médico-sociale » et des PRIAC et travailler leur articulation avec les schémas départementaux
 - Faire vivre les instances existantes : CDCPH...
2. Privilégier le conventionnement avec les associations, plutôt que l'appel d'offres, dans le cadre des marchés publics.

Personnes handicapées

3. Développer le partenariat entre l'Education adaptée et l'Education Nationale pour la scolarisation des enfants et adolescents handicapés
 4. MDPH : adapter la composition des équipes pluridisciplinaires et le fonctionnement des CDA
 5. MDPH : recenser les personnes sans solution ou orientées par défaut afin d'organiser dans le cadre du PRIAC une programmation de création de places qui corresponde aux besoins non satisfaits dans le département et la région.
 6. Résorber le manque de places pour les enfants (traumatisés crâniens, polyhandicapés, autistes) et les adultes (notamment handicaps sensoriels)
 7. Financer les frais de transport pour répondre à l'ambition de la loi
- Question : quelle est l'activité du fonds départemental de compensation aujourd'hui (quelles sont les personnes concernées, combien sont-elles, pour quels types d'aide, pour quel montant d'aide... ?) ?

Personnes âgées

8. Faire de la signature ou du renouvellement de la convention tripartite un instrument de l'adaptation des EHPAD en termes de taux d'encadrement et de professionnalisation
9. Soutenir la création d'EHPAD privés à but non lucratif habilités à l'aide sociale

Protection de l'enfance

10. Mettre en place rapidement la cellule opérationnelle de signalement et y impliquer les associations
11. Mettre en place l'observatoire départemental prévu par la loi protection de l'enfance et y impliquer les associations

Services d'aide à domicile

12. Respecter l'obligation de tarifier les services à domicile autorisés en tenant compte de leurs coûts réels
13. Engager une véritable concertation sur les TISF avec la CAF, le CG et la MSA

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion

14. Privilégier le conventionnement avec les associations, plutôt que l'appel d'offres, dans le cadre des marchés publics.

Santé

15. Former des professionnels de santé et réguler l'installation des personnels médicaux pour faire face à la préoccupante pénurie de la région Centre
16. Améliorer l'articulation entre les secteurs sanitaire et social

